



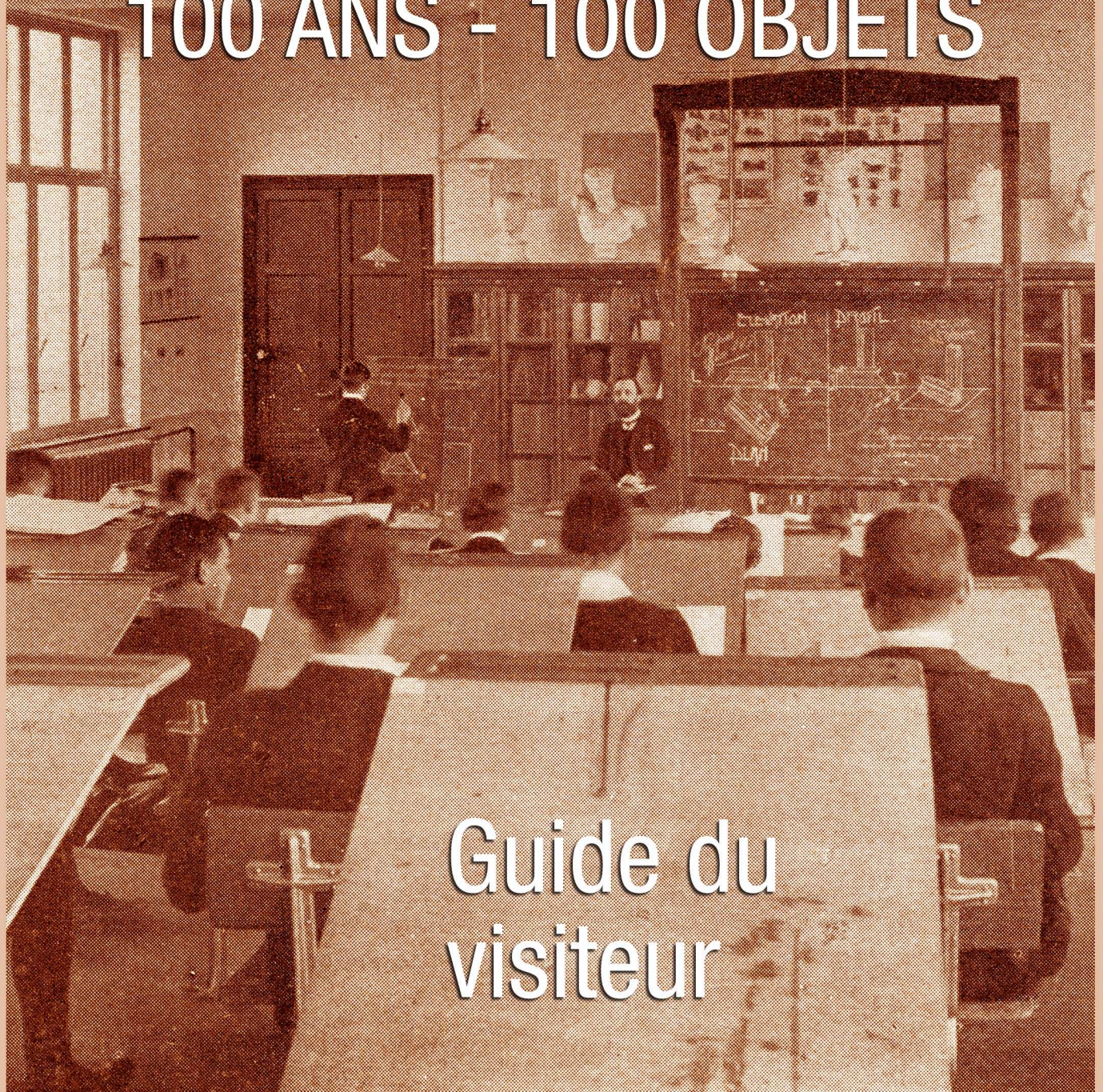
MUSÉE ROYAL
DE MARIEMONT



ÉTABLISSEMENT SCIENTIFIQUE
DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE

ATHÉNÉE WAROCQUÉ

100 ANS - 100 OBJETS



Guide du
visiteur

Athénée Warocqué

100 ans – 100 objets

2009

Introduction

100 ANS.

L'anniversaire d'un établissement scolaire.

100 OBJETS.

Autant de « témoignages matériels », insolites ou symboliques, qui invitent le visiteur à explorer ses propres souvenirs d'élève, d'enseignant, d'éducateur, de directeur, de personnel d'école.

L'Athénée du Centre est né en 1909 d'une alchimie entre des individus et des idées. Aujourd'hui, l'établissement conserve de nombreuses traces de cet héritage, sensiblement métamorphosé par les générations successives.

Le Musée et l'Athénée, réunis autour d'un fondateur commun, Raoul Warocqué, proposent un parcours thématique balisé de 1 à 100. Il n'a pas une vocation d'exhaustivité. Les trouvailles sélectionnées servent de « catalyseurs de mémoire », suggérant chez chaque individu une vision du passé de l'actuel Athénée provincial mixte Warocqué.



Athénée du Centre.

1

Buste en bronze du préfet Henri Dupont. Signé par Isidore De Rudder (1855-1943) et daté de 1906. Dédié au « Professeur Henri Dupont »

Henri Dupont, ancien professeur de l'enseignement officiel à Bruxelles, fut choisi par Raoul Warocqué, parmi d'autres candidats, pour occuper les fonctions de préfet des études de l'Athénée du Centre, poste qu'il exerce à partir du 1^{er} avril 1909. Ce franc maçon éminent serait, selon *Le Patriote*, secrétaire du Grand Orient de Belgique et directeur d'une publication maçonnique. Au cours de la campagne des élections législatives de juin 1912, il est appelé par Raoul Warocqué à la présidence de l'Union d'Action chargée de fournir la documentation de propagande au cartel anticlérical. Henri Dupont joue un rôle déterminant dans le développement du nouvel établissement. Il ne tarde pas à entrer en conflit avec l'autoritaire Auguste Godeaux administrateur délégué chargé de superviser les comptes de l'Athénée. Lassé de ces querelles, il finira par démissionner. Il sera remplacé à partir du 1^{er} août 1915 par Hubert Frère, professeur de grec et de latin et par la suite professeur de morale.

2

Affiche de propagande annonçant l'ouverture de l'Athénée le 1^{er} octobre : Athénée du Centre à Morlanwelz-Mariemont. Imprimerie Daille-Huart, Binche, s.d. [entre août et octobre 1909]

Cette affiche de promotion de l'Athénée du Centre évoque les idées qui fondent l'établissement. Elle insiste tant sur la philosophie de l'enseignement que sur la pédagogie, la qualité des professeurs et les objectifs de la formation. Elle informe sur des aspects plus pratiques comme les modalités d'inscription des élèves, l'infrastructure du bâtiment et les transports en commun à proximité. Elle est signée par l'ensemble des membres du Comité de propagande.

3

Carnet de cartes vues détachables. Morlanwelz. Etablissements d'instruction. Editions Nels, s.d., [1923]

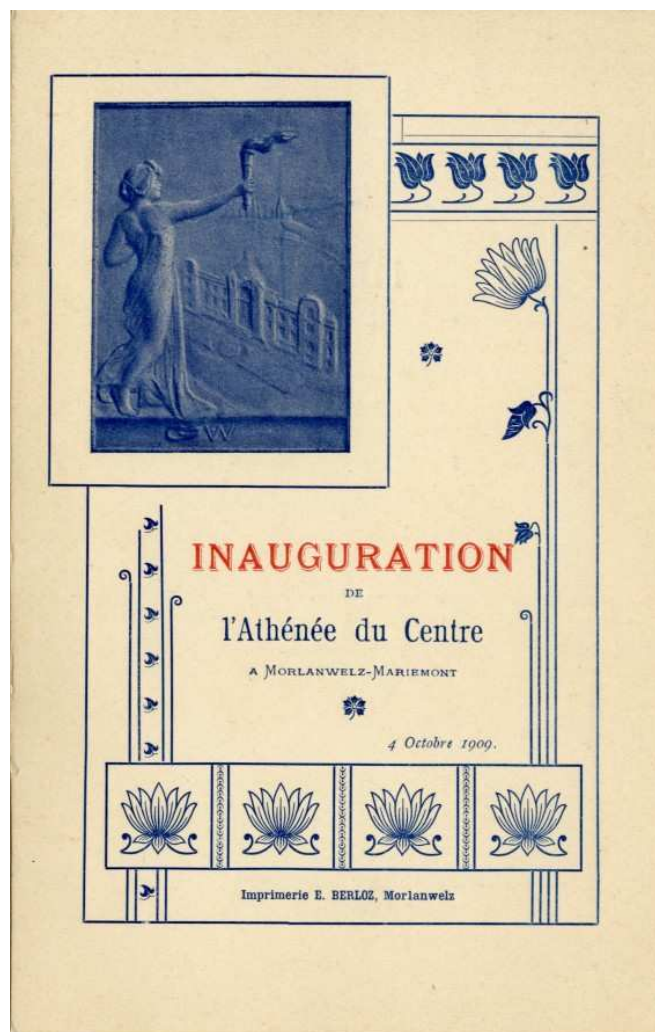
Ce carnet de dix cartes postales détachables présente des vues de l'Athénée, du Lycée pour jeunes filles, de l'École normale et de l'École primaire d'application avec quelques scènes d'intérieur. Ces institutions laïques se trouvent rassemblées sur un vaste plateau dominant la commune de Morlanwelz. Il faut y ajouter la crèche (1901), la maternité (1905) et l'orphelinat (1910), toutes œuvres dues au mécénat de Raoul Warocqué. Cette concentration exceptionnelle vaudra au lieu l'appellation d'« Acropole laïque ». L'Athénée et le Lycée sont inaugurés du vivant du mécène, en 1909 et en 1915. Quant à l'École normale et l'École d'application, elles ouvrent leur porte après le décès du donateur en 1917. Remarquons que ce carnet fut imprimé sur les presses de l'Imprimerie coopérative ouvrière à La Louvière, société créée le 3 janvier 1920 par les organisations socialistes de la région du Centre.

Création

1908 : une réunion de quelques francs-maçons du Centre s'achève. Le projet de la création d'un nouvel établissement « moyen » (secondaire) basé sur le libre examen est lancé.

Le 4 octobre 1909, l'Athénée du Centre est inauguré sur le site du Plateau à Morlanwelz. Cet événement s'inscrit dans le contexte de la « guerre scolaire ». Le conflit oppose sur des questions d'éducation, d'une part les catholiques au pouvoir depuis 1884 et d'autre part les libéraux progressistes associés aux socialistes. En finançant ce projet d'envergure philanthropique, Raoul Warocqué défend avant tout l'idée d'émancipation par l'éducation.

Les différents courriers, médailles et autres menus plantent le décor politique et idéologique de ce début de siècle. Ils permettent également d'imaginer les fêtes d'inauguration ainsi que les débuts de l'Athénée du Centre.



4

Lettre de convocation des Frères du Centre adressée à Raoul Warocqué. La Louvière, 29 août 1908

L'initiative de la création de l'Athénée du Centre revient à quelques hommes « probes et libres » décidés à ouvrir un établissement laïc d'enseignement moyen dans une région où n'existait dans ce domaine que l'Institut Saint Joseph de La Louvière. Raoul Warocqué approché par ses frères apportera son concours enthousiaste. Il propose de construire un Athénée, non pas en face du collège Saint-Joseph comme le proposent certains, mais sur un terrain en lisière du bois de Mariemont à Morlanwelz bien pourvu en voies de communications. Il souhaite aussi ne pas se limiter à un établissement privé, œuvre de libéraux nantis réservée à des enfants privilégiés. La nouvelle école devrait s'ouvrir, selon lui, aux enfants de familles de toutes conditions soucieuses de se libérer de l'« emprise cléricale ». C'est ce qui le conduit à solliciter le concours des socialistes. La liste des souscripteurs de l'œuvre montre bien que l'union des forces anticléricales fut complète. Le Grand Orient de Belgique y est bien représenté, ce qui n'a rien d'étonnant en raison de l'engagement maçonnique de Raoul Warocqué qui est initié à l'âge de 33 ans au sein de la loge « Les Vrais Amis de l'Union et du Progrès réunis à l'Orient de Bruxelles ». Par la suite il entrera au Chapitre « L'Avenir et l'Industrie » à Charleroi. Cette implication de la Franc Maçonnerie provoque l'ire de la presse catholique qui se déchaîne contre « l'Athénée du veau d'or ».

5

Lettre d'Edouard Empain à Raoul Warocqué le 14 novembre 1908

Edouard Empain (1852-1929) répond à Raoul Warocqué qui, par l'intermédiaire du comité de propagande, l'invitait à souscrire à l'œuvre de l'Athénée. Empain, grand industriel ami de Warocqué et catholique pratiquant, lui explique que, bien que favorable au projet, il lui est difficile d'y souscrire publiquement en sa qualité reconnue de « calotin ». Il apportera cependant son concours financier par l'intermédiaire des Ateliers électriques de Charleroi (ACEC) qu'il créa en 1904 et dont il est l'administrateur. Par la suite, Empain effectuera plusieurs dons en faveur des universités de Bruxelles et de Louvain. On relève aussi dans la liste des souscripteurs des catholiques comme l'industriel Evence Coppée qui fournit la troisième contribution en importance après celles de Raoul Warocqué et d'Ernest Solvay.

6.

Affiche publicitaire annonçant l'ouverture de l'externat le 1er octobre 1909 « Athénée du Centre. Morlanwelz ». Imprimerie Detienne, Haine-Saint-Pierre, s.d. [1909].

Cette affiche met en valeur la situation avantageuse du site de l'Athénée édifié sur un vaste plateau aéré et arboré. Dans ce cadre idyllique se trouvent rassemblées les différentes composantes de la fondation Warocqué de l'époque : crèche, maternité, orphelinat et athénée. Les légendes insistent sur la richesse de l'infrastructure pédagogique et sportive ainsi que sur la qualité de l'environnement. L'endroit est par ailleurs aisément accessible de « tous les points du pays » grâce à la proximité de la gare de Morlanwelz et de la ligne vicinale Mariemont-Chapelle-lez-Herlaimont. Au centre de l'affiche figure un encadrement de style Art déco enserrant une aquarelle de l'architecte Ghislain Demoulin datée d'octobre 1908. Elle nous montre le plateau Warocqué garni de somptueux jardins entourant les diverses constructions. Ce projet d'aménagement ne sera jamais complètement réalisé.

7

Médaille frappée par le médailleur Emile Michel à l'occasion de l'inauguration de l'Athénée du Centre le 4 octobre 1909

Cette plaquette commandée par Raoul Warocqué a été réalisée par le médailleur belge Emile Michel et frappée à plusieurs centaines d'exemplaires. Elle insiste sur l'esprit laïc de l'institution : à l'avant, une figure allégorique féminine illumine l'édifice à l'aide du flambeau qu'elle brandit. On discerne à l'arrière-plan, la crèche, la maternité et l'orphelinat formant alors la fondation Warocqué. Le revers porte l'inscription suivante : « Inauguration de l'Athénée du Centre -4 octobre 1909- Morlanwelz Mariemont- Raoul Warocqué fondateur ». Les premières médailles furent distribuées aux 200 participants du banquet d'inauguration.

Menu de l'inauguration de l'Athénée du Centre à Morlanwelz-Mariemont le 4 octobre 1909

Ce menu est servi le jour de l'inauguration de l'Athénée à 200 convives sélectionnés par Raoul Warocqué qui dresse l'ordonnance du banquet. A la table d'honneur siègent les 8 membres du comité d'administration ainsi que le préfet des études Henri Dupont et Charles Buls ancien député et bourgmestre de Bruxelles, président de la Ligue de l'Enseignement. A leurs côtés figurent des mandataires socialistes et libéraux provenant du Sénat, de la Chambre et de la Province du Hainaut ainsi que le président du Grand Orient de Belgique. Aux trois autres tables se pressent les membres du comité de propagande et les principaux souscripteurs de l'œuvre de l'Athénée dont des industriels et des bourgmestres et échevins des communes de la région du Centre. On trouve aussi une délégation de journalistes et d'enseignants. Ces agapes se déroulent dans le cadre de l'hôtel Beau-Séjour édifié en 1906 grâce à un financement de Raoul Warocqué. L'hôtel sert de local à l'Union libérale de Morlanwelz. Le bâtiment construit sur des plans des architectes Eugène Dufosse et Ghislain Demoulin est inauguré le 20 juin 1909. A noter que les travaux de construction de l'internat n'étant pas achevés à l'ouverture de l'Athénée en octobre 1909, les 33 pensionnaires inscrits sont momentanément logés à l'hôtel Beau-Séjour.

Article paru dans La Gazette du Centre du 4 janvier 1910: « M. Warocqué reconnaît que l'athénée du centre est anticlérical »

La Gazette du Centre, feuille catholique, fut fondée à La Louvière le 17 décembre 1892 par le journaliste français Gustave Somville. C'est le premier organe quotidien de la région. Le journal s'amuse à prendre pour cible ce « gros bourgeois » et « nabab de Mariemont » qu'est à ses yeux Raoul Warocqué. Ce dernier répond régulièrement à ces polémiques par l'intermédiaire des *Nonvelles* quotidien libéral louviérois qu'il lance en 1897.

Le 28 décembre 1909, Raoul Warocqué adresse une lettre à Gustave Somville en réponse aux commentaires publiés par *La Gazette du Centre* du 12 décembre. L'éditorialiste y contestait la neutralité de l'enseignement de l'Athénée censé respecter toutes les convictions politiques et religieuses. Raoul Warocqué réaffirme son souci de ne pas froisser les sentiments des élèves catholiques. Il admet qu'en créant l'Athénée ses promoteurs se proposaient de « combattre le cléricalisme ». Cependant « les élèves catholiques n'auront jamais à souffrir de leur croyance attendu que celle-ci sera respectée au même titre que toutes les autres ». Le professeur traitera les matières religieuses de manière objective « en faisant parler les faits ». Raoul Warocqué n'en espère pas moins que des « élèves chez qui l'on aura développé l'esprit de libre examen » deviendront fatalement « des adversaires d'un parti où la liberté n'existe pas ». Entendons les catholiques... Ce que Somville relève avec ironie.

10

Brochure promotionnelle : Athénée du Centre. Morlanwelz-Mariemont (Hainaut-Belgique), Morlanwelz, 1911

Cette brochure promotionnelle abondamment illustrée dresse le bilan des deux premières années de fonctionnement de l'institution. La fréquentation scolaire dépasse toutes les espérances : on passe ainsi de 208 inscrits en 1909 à 297 l'année suivante. Quant aux internes la progression est spectaculaire on en dénombre 33 pour la première année et 68 pour l'année suivante. On prend dès lors la décision d'aménager un nouvel internat permettant d'héberger 200 pensionnaires. Cette plaquette, probablement rédigée par le préfet Henri Dupont, vante aussi toutes les qualités de l'établissement. Comme son implantation sur une colline aérée aux « conditions hygiéniques parfaites » au milieu d'une région industrielle. L'équipement de l'athénée peut également être considéré comme un modèle du genre : tout est « complet et en rapport avec les derniers progrès de la pédagogie ». Le statut d'autonomie de l'établissement lui permet d'y appliquer de nombreuses innovations inconnues ailleurs. A titre d'exemple, on y introduit la notion de tronc commun qui permet aux élèves de la filière classique de s'initier aux sciences et aux mathématiques de manière moins superficielle. De même, ceux qui suivent l'option « moderne » reçoivent des notions de grec et de latin.

11

Caricature : Elections législatives de 1912. Affiche éditée par le Comité national de propagande catholique. Signée « Zoot » [Julio Jans]

Dans cette affiche de propagande catholique une allégorie de la Franc Maçonnerie déverse à profusion les deniers publics sur les écoles laïques où figure l'Athénée du Centre. La campagne des élections législatives de juin 1912 est certainement l'une des plus animées que la Belgique ait jamais connue. Déterminés à battre les catholiques qui monopolisent le pouvoir depuis 1884, les socialistes et les libéraux décident de conclure un cartel et de déposer des listes uniques. Contrairement à leurs attentes, les catholiques l'emportent, ce qui provoquera une grave crise politique aux accents communautaires. Au cours de cette campagne, Raoul Warocqué financera largement la propagande cartelliste. Henri Dupont sera chargé de fournir la documentation destinée à soutenir l'argumentaire anticlérical des propagandistes du cartel laïc.

Plan des propriétés cédées par Monsieur Léon Guinotte de Bellecourt à la commune de Morlanwelz et à la Province du Hainaut. Dressé par le géomètre-juré Paul Dubail à Morlanwelz le 11-8-1926

Léon Guinotte, administrateur général des charbonnages de Mariemont-Bascoup et légataire de Raoul Warocqué assure le transfert de l'Athénée et du Lycée vers la Province et veille à l'achèvement de l'Ecole normale et de l'Ecole d'application. Il défalque dans sa déclaration de succession la somme de 216 450 francs comme prix pour l'exécution de ces travaux. Il cède à la commune de Morlanwelz la « terrasse Warocqué » où se trouvent la crèche, la maternité et l'orphelinat. La Province reçoit la propriété du terrain occupé par l'Athénée, le Lycée, l'Ecole normale et l'Ecole d'application. Ce plan au sol situe l'implantation des bâtiments. Le corps central de l'Athénée fut construit sur des plans de Ghislain Demoulin qui est également le concepteur de l'orphelinat. Au point de vue politique, il est secrétaire général de la fédération libérale de l'arrondissement de Thuin. Raoul Warocqué finance ses campagnes politiques. Par la suite leurs relations se détériorent. Ce qui explique sans doute que l'on confie à l'architecte Dubail de Morlanwelz la tâche de réaliser les agrandissements.

Le plan calque de la partie centrale du plateau Warocqué est signé par A. Pary autour de 1930. Il illustre bien l'importance de l'infrastructure sportive et des espaces arborés et jardinés du plateau Warocqué.

Le plan des dortoirs, dressé le 7 mai 1946 par un architecte provincial, illustre la manière dont les chambres individuelles sont agencées.

Raoul Warocqué et l'Athénée

Selon Raoul Warocqué, « La philanthropie est une aide passagère apportée à l'humanité qui n'est pas encore arrivée au niveau où l'élèvera l'enseignement ». Le mécène investit temps et argent dans le quotidien de « son » Athénée. Il en préside la Commission administrative, offre objets personnels et cadeaux. Il soutient l'école et ses élèves dans plusieurs démarches...

Il envisage également l'avenir de l'établissement et prévoit dans son testament un transfert à la Province. A propos de personnalités comme Raoul Warocqué, son ami Franz Cumont dit : « [...] leurs œuvres peuvent devenir des filles... Elles grandiront selon les principes qu'on leur aura inculqués. Elles s'animeront d'une vie qui dépassera de beaucoup les formes de l'existence humaine ». De nombreuses lettres ou meubles témoignent de ce lien particulier.

Le 17 Mai 1912

Mon cher Raoul.

Dupont, le préfet de l'Athénée du centre, m'a écrit pour me demander de conduire les élèves dans ton musée. Je le ferai volontiers et je lui propose le Vendredi 24 ou le Samedi 25, en te priant de s'informer auprès de toi de tes convenances. Je te demanderai à deferrer à l'une de ces dates, mais je préférerais que ce fût sans l'intimité. Ma tante Cumont, De Craecker, la mère d'Emile,

13

Lettre de vœux des professeurs et élèves de l'Athénée adressée à Raoul Warocqué, 3 janvier 1912

Ce document témoigne des liens unissant Raoul Warocqué et l'ensemble de la communauté scolaire. En tant que fondateur et protecteur de l'établissement ainsi que Président de la Commission administrative, il reçoit des vœux reconnaissants signés de l'ensemble des élèves et professeurs. Le document compte 372 signatures. Toutes les classes sont représentées, de la huitième à la première, et organisées en « anciennes ou gréco-latines », « modernes », « scientifique » ou « commerciale ».

14

Lettre d'élèves de l'Athénée adressée à Raoul Warocqué en remerciement des cadeaux reçus pour la Saint Nicolas, 25 novembre 1910

Cette lettre, signée par Jules Rondeau (élève de 7^{ème} C) et tous ses condisciples, remercie Raoul Warocqué pour « les beaux jouets » qu'il leur a envoyés. L'œuvre de mécène de celui-ci ne s'arrête pas à la fondation d'un Athénée, il reste présent dans la vie quotidienne de l'établissement. Henri Dupont, premier préfet de l'Athénée du Centre, joint à cette lettre un petit mot évoquant la « naïveté et la simplicité des sentiments de reconnaissance sincères et profonds ». Il ajoute aussi que, le jour de la fête du grand saint, il fera servir au goûter une tasse de chocolat chaud afin que les élèves « boivent à la santé de leur Saint-Nicolas ». C'est tout l'esprit de la philanthropie, voire du paternalisme de Raoul Warocqué qui s'illustre dans le rapport qu'il entretient avec «son » Athénée.

15

Lettre de Max Hecq, chef de l'harmonie des charbonnages de Mariemont Bascoup à Raoul Warocqué au sujet des répétitions, 24 mars 1910

Au début du siècle dernier, les harmonies jouissent d'une grande popularité dans la Région du Centre. Il est très courant de les voir attachées à une entreprise, un club de sport ou un hôpital. C'est tout naturellement que, dès 1859, la présidence d'honneur de l'Harmonie des Charbonnages de Mariemont-Bascoup est assurée par Abel Warocqué, patron dudit charbonnage et grand-père de Raoul.

Pour un ouvrier, il existe de nombreux avantages à être musicien dans cet ensemble instrumental : il voyage, participe à des concours et surtout, améliore son réseau socioprofessionnel. Les musiciens, sont en effet fréquemment recommandés ou placés par le patron à des postes importants dans l'entreprise.

Le mécène fournit les instruments, les partitions et le local de répétition. En échange, il attend de son harmonie une fidélité politique et des prestations imposées par les temps forts de sa vie sociale. Raoul Warocqué favorise particulièrement ce groupe qui participe au faste de ses réceptions mondaines.

Ce document montre le lien existant entre deux entités protégées par Raoul Warocqué : l'Athénée et l'Harmonie. Il nous apprend que de nombreux élèves et professeurs assistent aux répétitions musicales.

Dès sa fondation, l'Athénée favorise l'éducation musicale des élèves en proposant des cours de musique et la possibilité, pour les pensionnaires, d'avoir recours (payant) aux services d'un répétiteur. C'est P. Van Houtte, membre du Cercle symphonique Chapellois et recommandé par Raoul Warocqué, qui fait office de professeur de piano à l'Athénée de 1909 à 1963. L'influence du « seigneur de Mariemont » sur sa région est d'ordre politique, économique, social, mais aussi culturel.

16

Lettre du Préfet Henri Dupont remerciant Raoul Warocqué pour l'expédition de cendres du Vésuve, 23 janvier 1913

Ce document nous apprend que Raoul Warocqué a offert à l'Athénée un échantillon de cendres provenant du Vésuve et que celles-ci, bien réceptionnées par le Préfet, ont été confiées au professeur de sciences naturelles en vue d'être exposées dans la vitrine ad hoc.

Raoul Warocqué ne manque pas de rapporter de ses nombreux voyages quantité d'objets et de souvenirs alimentant ses collections. Au début de l'année 1912, il visite Naples, Rome, la Sicile et Pompéi. Introduit par un ami travaillant aux Musées royaux d'Art et d'Histoire, il visite les derniers chantiers de fouilles archéologiques de la région du Vésuve. Peut-être les cendres offertes à l'Athénée proviennent-elles de cette visite. Par ses dons et l'installation de vitrines, Raoul Warocqué encourage la constitution d'une collection didactique d'histoire naturelle. Le Préfet Henri Dupont parle du « soin persévérant qu'il [Raoul Warocqué] prend d'enrichir ses collections [celles de l'Athénée] ». Dans le même esprit, il fait don d'une partie de sa collection minéralogique à l'Ecole des mines de Mons. Après l'exposition universelle de 1911, le pavillon Warocqué est offert à l'Ecole Industrielle pour y fonder un « Musée commercial ».

17

Lettre d'Auguste Godeau (administrateur délégué de l'Athénée) à propos de matériel provenant du château et offert à l'Athénée, 9 septembre 1909

Afin de réduire les dépenses inhérentes à l'ouverture de l'établissement, Raoul Warocqué propose à Auguste Godeau de venir au château de Mariemont dresser une liste de ce qui pourrait lui être utile. Le lien entre le fondateur et son école se poursuivent symboliquement jusqu'à nos jours puisque subsiste dans l'actuel bureau de Madame Cornet, Préfète, un meuble aux initiales de Raoul Warocqué. La liste dressée par Auguste Godeau ventile les objets choisis : couvertures, draps de lit, meubles, chambre du préfet, parloir et divers. Elle est annotée par Raoul Warocqué lui-même : les objets quittant le château pour l'Athénée sont rayés, ceux qui ne quitteront pas le château sont marqués d'un « non ». Au moment où cette lettre est rédigée, il reste environ un mois avant l'inauguration de l'Athénée. Godeau précise que « cela est donc pressant ». Dans son testament, Raoul Warocqué stipule qu'à son décès, la Province de Hainaut héritera de l'établissement, à condition toutefois qu'elle en garde l'aspect et la destination.

18

Lettre de Franz Cumont à Raoul Warocqué répondant favorablement à la demande de guider des élèves de l'Athénée dans son musée, 17 mai 1912

Franz Cumont (1868-1947) est Conservateur de la section « Antiquités classiques » des Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles. Ami proche de Raoul Warocqué, il le conseille dans l'achat de pièces antiques. Dans cette lettre, Franz Cumont accepte de guider des élèves de l'Athénée dans la collection de Raoul Warocqué.

Franz Cumont encourage très tôt son ami dans son projet de fondation d'un athénée : « rien de ce qui touche à l'enseignement ne me laisse indifférent », lui écrit-il, « et je souhaite vivement que l'expérience réussisse brillamment ». Invité à l'inauguration par Raoul Warocqué, il ne peut être présent à cause de la session d'examen de l'Université de Gand où il enseigne. Il écrit : « J'aurais voulu te féliciter du succès retentissant de l'Athénée de Morlanwelz, c'est un triomphe ». Il soutient d'autant plus le projet qu'il a lui-même été élève d'Henri Dupont, premier Préfet, avec qui il est resté en contact.

Il guidera effectivement les élèves de l'Athénée plusieurs fois, tout comme il accueillera dans la collection Warocqué les deux enseignants de Bruxelles venus inspecter l'école en 1911.

Les sorties scolaires, aussi bien culturelles que scientifiques, sont dès le début valorisées en tant que méthode pédagogique. Elles correspondent d'ailleurs à un des chapitres du rapport rédigé par le Préfet en fin d'année scolaire

19

Lettre du préfet Dupont concernant le don de livres fait par Raoul Warocqué à la bibliothèque de l'Athénée, 23 décembre 1912

Dans ce document, le Préfet Henri Dupont accuse réception d'une série de livres offerts par Raoul Warocqué. Il liste ces ouvrages et signale les tomes manquants, afin de « faire rechercher les livres probablement égarés ». Raoul Warocqué est un bibliophile averti. A 16 ans déjà, alors qu'il étudie à Paris, il fait l'acquisition de livres précieux. Il n'aura de cesse d'agrandir sa bibliothèque par l'achat de livres anciens et contemporains. Il semble dès lors logique qu'il se préoccupe du contenu de la bibliothèque de l'Athénée et prévoie un don d'ouvrages issus de sa collection. Ceux-ci ont une réelle portée didactique, ils correspondent à la « bibliothèque idéale » reflétant les connaissances de l'époque dans le domaine de la géographie, de l'histoire et des techniques. La liste destinée au Lycée reflète les lectures imposées aux jeunes filles dans le cadre du cours de français.

Le rapport annuel 1912-1913 de l'Athénée précise que la « bibliothèque professorale » commence à fonctionner et qu'elle comporte 2500 ouvrages. En 1917-18, alors qu'elle doit être déménagée et qu'on déplore quelques dégâts, le Préfet Hubert Frère n'est pas tendre quand il évoque la bibliothèque de l'Athénée : « c'est peut être le moment de se réjouir de ce que la bibliothèque de l'Athénée n'ait jamais été bien riche ni bien fraîche ».

Pédagogie

L'évolution des contenus et méthodes pédagogiques proposés par l'Athénée s'inscrit dans une histoire de l'enseignement belge. Celui-ci est marqué par la création et le développement d'un enseignement moyen, par l'essor d'une instruction laïque refusant le « dogmatisme » pratiqué par les établissements catholiques ou encore par les réformes (enseignement rénové et décret-mission). Les manuels scolaires et autres supports didactiques, matériel audiovisuel ou informatique, réalisations d'élèves dans le cadre de cours spécifiques font transparaître ces « tendances pédagogiques ».



Lycée Warocqué. Cours supérieur. Première [année]. Tableau des cours, signé par La Directrice, Madame E. Prassler, septembre 1916

Si le programme du Lycée est similaire à celui de l'Athénée et assure à l'élève une formation générale, il conserve des vestiges de l'éducation domestique traditionnelle de la jeune fille avant la mise en place d'un enseignement féminin. Les cours de coupe et couture, d'économie domestique et d'arts décoratifs constituent un reliquat de cette éducation domestique, liée à une certaine conception du rôle de la femme dans la société. La participation de la femme à de nouvelles formes de travail liées aux mutations économiques justifie progressivement une instruction en expansion. L'enseignement féminin s'organise durant la deuxième moitié du 20^e siècle. Le préambule du programme des Ecoles moyennes de 1897 fixe les objectifs de cet enseignement : « Il appartient au personnel enseignant d'appliquer avec esprit de suite, avec persévérance, les moyens les plus propres à développer chez les élèves les qualités morales de la femme et celles de la bonne ménagère. D'abord, l'esprit de bonté, de charité, de générosité; l'amour de la famille, la simplicité et la modestie, l'égalité d'humeur, la douceur, la prévenance, la patience; puis, ces qualités plus humbles, mais non moins précieuses, qui contribuent puissamment à la prospérité de la famille l'ordre et la propreté, l'activité, l'exactitude, la vigilance, l'esprit d'économie, l'habitude de l'épargne. » Victor Miguet, pédagogue, soutient Raoul Warocqué dans son initiative de création d'un lycée et lui dédicace son ouvrage, intitulé « L'éducation de la jeune fille contemporaine, spécialement de la jeune fille du monde » (1910).

Programme annoté des cours de l'Athénée du Centre, 1910, Morlanwelz

L'article 17 de la Constitution belge garantit la liberté d'enseignement. L'Arrêté royal qui détermine les matières constituant un cours d'humanités ne stipule qu'un minimum, chaque établissement scolaire ayant le droit de déterminer l'importance qu'il attache à chacune des branches et le nombre d'heures qu'il y consacre. L'Athénée du Centre propose un programme complet d'humanités classiques et d'humanités modernes.

Le programme des matières enseignées comprend : la morale et le savoir-vivre, les langues anciennes (latin et grec), les langues modernes (français, flamand, allemand et anglais), l'histoire, les mathématiques, le commerce, les sciences naturelles, des notions de droit administratif et commercial, la dactylographie et la sténographie, le dessin, la musique, la gymnastique et les travaux manuels.

Avant d'entamer le cursus des humanités, l'Athénée organise une division inférieure ou préparatoire qui complète l'enseignement primaire (7^e année). La division moyenne (1^{er} cycle des études moyennes) comprend la 6^e, la 5^e et la 4^e année. La division supérieure (2^e cycle des études moyennes) correspond aux 3^e et 2^e années ainsi qu'à la 1^{ère} année (ou rhétorique).

La première loi qui fonde l'enseignement moyen en 1850 précise que les Athénées préparent aux études universitaires et aux grandes écoles (pour les enfants issus des couches supérieures de la bourgeoisie) ou aux carrières de l'industrie, du commerce et des arts, en fonction de la filière suivie. Celle des humanités classiques ou anciennes (section gréco-latine ou section latin-mathématique) ou celle des humanités modernes. Cette deuxième filière, instaurée en 1887 correspond à l'évolution des anciennes sections professionnelles (scientifique ou commerciale et industrielle).

Dès la création de l'Athénée du Centre, la presse catholique met en doute la validité du diplôme délivré. La nouvelle institution s'en défend : le document remplit toutes les conditions définies par la loi.

Le programme est ici annoté pour le cours de sciences naturelles.

22

Journal de classe d'Andrée Banquet, 3^e année gréco-latine, année scolaire 1941-1942

Le journal de classe programme le travail à domicile, organisé en devoirs et leçons. Dans sa version contemporaine, il consigne également la matière vue en classe. Il constitue un document susceptible d'être contrôlé et doit donc impérativement être tenu à jour. Le rapport de l'année scolaire 1916-1917 de l'Athénée du Centre précise que « [le Préfet] a demandé plus de travail en classe, sous les yeux du professeur et moins de tâches machinales et toutes matérielles à domicile.

De cette manière, il a pensé que les maîtres connaîtraient mieux leurs élèves et que des habitudes mentales heureuses seraient plus aisément et plus sûrement contractées. » L'enseignement rénové insiste pour que le travail à domicile ne soit pas discriminant, en fonction de l'origine socioculturelle de l'élève. Il prescrit d'envisager les devoirs comme un accompagnement et un approfondissement de la matière plutôt que comme la mémorisation et l'assimilation de celle-ci.

23

Manuel scolaire : E. Cobut, Leçons de géométrie. Géométrie plane. Classe de 4^e, La Procure (Namur/Bruxelles), 1956

Dans la préface, l'auteur précise : « La connaissance en géométrie, comme dans toute recherche de culture, doit être conquise et non acquise ou subie. (...) il faut encourager [l'élève] à compléter ses fiches et à assouplir son esprit par des exercices pour que l'intuition puisse trouver à s'y développer ». L'auteur conçoit donc son ouvrage comme un support pédagogique dynamique. Les articles de loi manifestent une grande méfiance vis-à-vis des manuels scolaires qui tendent à remplacer l'enseignant. Aucun contrôle n'est organisé et chaque établissement fait ses propres choix sur base de ses propres critères.

24

Travail de maturité de Line Paridans, intitulé « Le plomb », année scolaire 1976-1977

Le travail de maturité intervient dans l'évaluation de l'élève en fin de parcours du secondaire. Il place celui-ci dans une situation d'apprentissage autonome nécessitant l'activation de ses acquis : méthodologie de travail, structuration de la matière, mise en place d'outils tels qu'un lexique ou une bibliographie,...

25

Prototype de diplôme délivré par l'Athénée du Centre, s.d.

Le document est délivré aux élèves à la fin du trimestre scolaire. Les annotations prévoient une version en papier-parcemin pour les résultats généraux de l'année scolaire.

La symbolique du semeur se retrouve chez le fondateur de l'Athénée : les amis de Raoul Warocqué ouvrent une souscription pour lui offrir en 1914, une réplique de la statue du Semeur de Constantin Meunier, hommage à son investissement philanthropique.

26

Revue trimestrielle de la Ligue de l'Enseignement intitulée « Tribune laïque », exemplaire n° 43, octobre 1973

« L'Athénée du Centre étant le seul établissement belge d'enseignement moyen où la morale soit portée au programme des études, le Préfet a cru qu'il était de son devoir de s'en charger dans la section supérieure, à la fois pour en assurer l'unité et pour lui imprimer une direction qui put éventuellement servir d'indications le jour où ce cours serait substitué partout à l'enseignement de la religion. », écrit le Préfet Hubert Frère dans son rapport de 1916-1917.

Il faut cependant attendre la loi « Buset – De Schryver » en 1948 pour voir instaurer la liberté de choix complète entre la religion et la morale non confessionnelle dans l'enseignement moyen de l'Etat.

Bulletin de René Hoyaux, élève de la division des humanités modernes, année scolaire 1917-1918

Ce bulletin, incomplet, correspond à l'évaluation du 3^e trimestre. Organisé en tableau, il mentionne verticalement les différents cours et la conduite générale, horizontalement les « cotes de mérite ». Des « appréciations générales et observations » peuvent être formulées sur le document. Une note au verso précise que « les points obtenus pour la bonne conduite entrent en ligne de compte pour le classement général et pour l'octroi de récompenses ». En ce début de 20^e siècle où l'enseignement moyen est encore essentiellement suivi par une élite, la démocratisation de l'enseignement est placée sous le signe de la « méritocratie » : par son comportement et la qualité de son travail, l'élève est soutenu dans la poursuite de ses études. Ainsi, en 1921, la loi « Destrée » crée le « Fonds des Mieux Doués » qui attribue des prêts remboursables aux enfants d'origine modeste manifestant des « aptitudes exceptionnelles ».

En ce qui concerne l'évaluation des élèves, la mise en place du rénové entraîne de nouveaux dispositifs : abandon des examens traditionnels et des points comme référence d'évaluation de l'élève par l'école. Les premiers sont remplacés par des contrôles réguliers en cours d'apprentissage (évaluation continue). Quant aux points, ils font place à une gradation qualitative : TB, B, S, F, I. Conseils de classe et dossiers scolaires (observation des attitudes, observation des aptitudes, intérêts, comportement scolaire, aspects de la personnalité, ...) constituent d'autres outils qui renforcent cette évaluation qualitative. Quelques années après son instauration, la gradation qualitative est abandonnée au profit d'un retour aux chiffres.

Courrier signé de R. Dumortier, Préfet, adressé aux parents, expliquant quelques aspects du régime scolaire rénové, s.d.

Dans ce courrier, Monsieur Dumortier passe en revue quelques caractéristiques de l'enseignement réformé : une formation commune à tous les élèves au cours de la première année, l'organisation de séances de rattrapage, les activités obligatoires d'essai et les activités complémentaires. Celles-ci permettront de déceler aptitudes et goût de l'élève et l'aideront à déterminer des choix optionnels ultérieurs. L'un des principes essentiels du rénové est de reporter l'orientation définitive de l'étudiant afin que celle-ci soit davantage dictée par des intérêts et aptitudes individuels plutôt que par leur origine socioculturelle. Il s'agit donc de favoriser l'égalité des chances, l'école démocratique. L'enseignement rénové est officialisé par la loi du 19 juillet 1971. La réforme, généralisée à partir du 1^{er} septembre 1978, suppose la mixité et recommande la mise en œuvre de méthodes d'enseignement actives associant les élèves au processus d'apprentissage.

29

Objets réalisés au cours de technologie, s.d.

Le cours de technologie s'inscrit dans le premier degré dit « d'observation » de l'enseignement rénové. Il appartient au groupe des « activités obligatoires d'essai » qui plus tard dans le cursus scolaire deviennent des « options ». Cet échantillonnage de matières a pour but d'ouvrir l'élève à de nouveaux domaines du savoir et/ou à déceler chez lui des dons particuliers. Le cours de technologie confronte l'élève à la réalisation d'objets mettant en œuvre des notions techniques (menuiserie, électricité, ...) réutilisables.

30

Brochure d'information destinée aux élèves : Contraception et parenté responsable, publiée par le Ministère de la Santé publique et de la Famille, mai 1974

Le document explique par des schémas et commentaires, la reproduction humaine et les méthodes contraceptives. A l'heure où les transformations de la société se multiplient, aborder la sexualité à l'école devient un choix.

31

Invitation adressée à Raoul Warocqué par les élèves du Pensionnat de l'Athénée à assister aux championnats de Lawn-Tennis et d'Escrime organisés le dimanche 30 juin [1912]

L'affiche promotionnelle de l'Athénée informe dès l'époque de son ouverture que l'établissement est équipé d'une salle de gymnastique et d'une salle d'escrime, gages parmi d'autres de modernité. La pratique du tennis et du croquet sont également évoquées, les sports contribuant à une éducation physique complète. Le « lawn-tennis » (tennis sur herbe) désigne le jeu de tennis à son origine. Le premier terme est peu à peu abandonné au profit du deuxième en raison de la diversité des surfaces de jeu apparaissant progressivement (terre battue, ciment,...). Inventé en Angleterre au milieu du 19^e siècle, le « lawn-tennis » résulte de la combinaison du jeu de paume et de l'invention du caoutchouc qui permet de produire des balles pouvant rebondir sur l'herbe.

32

Brevet préparatoire de natation, attribué par la Fédération belge de natation et de sauvetage à Jean-Pol Bouhier, le 8 juin 1961, La Louvière

L'enseignement moyen (ou secondaire) privilégie tant la formation intellectuelle que le développement physique des élèves. L'évolution de la terminologie pour désigner le cours relatif à l'exercice physique est significative d'une évolution des fonctionnements et des objectifs. Au tournant des 19^e et 20^e siècles, le cours de « gymnastique » insiste sur la notion de posture, inspirée directement par la tendance analytique suédoise. Plusieurs documents émanant de l'Athénée parlent d'ailleurs de « gymnastique suédoise ». Ce cours a alors pour objectif essentiel le renforcement du corps. Le cours d'« éducation physique », moderne, forme un ensemble multiforme et scientifique, confié à un personnel spécialisé et exigeant une tenue appropriée. Il cherche à combiner l'épanouissement physique et psychique de l'individu. La natation et le passage de brevets s'inscrit dans cette perspective moderne. On observe par ailleurs dans l'histoire de ce cours d'éducation physique une place grandissante attribuée à l'initiation sportive.

33

Vidéo-cassette VC 60 Chromodioxid, Les Gaulois avant César. Lat. grec dans l'Orient hellénistique, s.d.

Le lecteur de ce type de cassette correspond au premier magnétoscope grand public distribué sur le marché. Avec l'apparition de cette version, l'appareil n'est plus exclusivement réservé au monde de l'entreprise mais devient domestique, voire scolaire.

En ce qui concerne l'enseignement de l'histoire, l'approche traditionnelle en propose une lecture synchronique et insiste sur la chronologie, tandis que l'approche rénovée en propose une lecture diachronique et donc thématique. Dans le « Sixième rapport général annuel » de l'Athénée du Centre (année scolaire 1916-1917) rédigé par Hubert Frère, celui-ci dit s'être attaché à modifier l'esprit du cours d'histoire : il « a essayé d'être, dans les classes supérieures encore, non plus le fastidieux et mnémonique journal du passé, mais une vue large et synthétique des civilisations périmées ainsi que l'avait vainement demandé le programme des études depuis la fondation de l'établissement. »

34

Bandes magnétiques pour cours d'espagnol (30 leçons), Que tal Carmen de Louise Dabene, Armand Colin (Paris), [1968 ?]

Les « modernistes » qui, dès le début du 20^e siècle, proposent une réforme des humanités anciennes soutiennent l'apprentissage des langues « vivantes » plutôt que celui des langues « mortes ». Dans les humanités anciennes, l'enseignement se limite alors à une seule langue étrangère tandis que les humanités modernes en imposent deux, voire trois pour la section commerciale. Ainsi, à partir de 1938, le volume horaire consacré aux langues modernes dans la section commerciale équivaut-il à celui consacré aux langues anciennes dans la section gréco-latine.

Le magnétophone investit le champ de l'éducation au cours des années 50. L'enseignement des langues vivantes tire un grand parti des progrès techniques des bandes sonores, donnant naissance au sein des écoles à des « laboratoires de langues ». Si le media permet l'acquisition de connaissance, il implique de nouvelles dynamiques sur le plan de son utilisation : une répartition du travail entre le professeur et la machine, permettant à celui-ci d'adapter l'enseignement au rythme de chaque élève.

35

Projecteur Elmo, modèle F16-250 HL, s.d.

Ce projecteur convient pour les films 16mm et super 16mm, supports les plus courants et les mieux distribués au niveau commercial (l'usage familial favorise le 8mm) avant que la pellicule ne soit remplacée par des bandes magnétiques. L'achat d'un tel appareil correspond à un choix pratique : robustesse, support film courant. Complètement intégré à une valise, il est par ailleurs aisément transportable (si ce n'est son poids !). Les films projetés en milieu scolaire sont réalisés aussi bien par le Ministère de l'Instruction publique que par des entreprises ou encore par des enseignants outillés.

36

Projecteur de diapositives Prado, produit par Ernst Leitz GMBH Wetzlar (Allemagne), n° 205749, s.d.

A propos des projections lumineuses, une circulaire datant du 8 avril 1904 évoque les difficultés organisationnelles qu'elles représentent mais justifie l'usage de ce « procédé intuitif » et suggère aux professeurs d'histoire, de géographie et de sciences naturelles d'organiser, « par exemple tous les deux mois », « une séance dans laquelle ils font choix de sujets caractéristiques propres à laisser dans la mémoire des élèves un ensemble de notions substantielles constituant en quelque sorte la synthèse de leur cours », en ne perdant toutefois pas de vue que ce procédé est utilisé « à défaut de pouvoir montrer aux élèves les objets et les choses dont on leur parle ».

Ce modèle ne propose pas encore de manipulation automatique : les diapositives sont passées manuellement. Par ailleurs, on observe, dans l'évolution de l'audiovisuel, que le nombre d'années entre l'invention d'une technique et ses premières applications pédagogiques diminue toujours davantage.

37

Plaques de verre pour projection, réalisées par l'entreprise de mobilier et matériel pour l'enseignant « Les fils d'Emile Deyrolle » (Paris), s.d.

Durant l'entre-deux-guerres, on voit pénétrer dans les écoles des projections fixes utilisant des plaques de verre avec image en noir et blanc. L'ensemble exposé illustre le cours de géographie : stries des glaciers, calcaire jurassique, grotte naturelle. Les vues, nombreuses et d'une grande qualité, constituent un support didactique fouillé et particulièrement explicite.

La Maison Deyrolle, située au 46 rue du Bac à Paris, existe depuis 1831. Premier fournisseur de l'Instruction Publique dès 1866, elle fournit pendant plus de cent ans, les écoles primaires, secondaires et les universités du monde entier en planches pédagogiques. Ce matériel répond à la devise d'Emile Deyrolle : "Un beau tableau vaut mieux qu'un long discours, dès lors que l'information est d'une rigoureuse exactitude". C'est dans ces outils de qualité que l'Athénée choisit d'investir.

38

Oiseau naturalisé, « [buse] variable », s.d.

Les sciences et les mathématiques sont, dans les premières années de l'enseignement moyen, étroitement associées et concentrées en très peu d'heures. A partir de 1887, les sciences naturelles deviennent un cours autonome. En 1910, le programme officiel des cours de l'Athénée du Centre mentionne le cours d'histoire naturelle. Les matières couvertes par cet intitulé sont détaillées : la botanique, la zoologie, la géologie, la géographie, la cosmographie, la physique, la chimie et l'hygiène.

Le modèle éducatif incitant à l'observation et à l'expérimentation nécessite l'existence d'un « cabinet » d'histoire naturelle (tout comme est prévu un cabinet de physique et un cabinet de chimie) rassemblant des objets d'étude.

Comme dans la « leçon de choses », il s'agit de partir des éléments matériels pour atteindre à l'abstraction, à la découverte des lois de l'univers. Il s'agit de privilégier un enseignement scientifique et non purement dogmatique. Dans le « Sixième rapport général annuel » de l'Athénée (année 1916-1917), Hubert Frère, Préfet, écrit : « [le cours d'histoire naturelle] va entrer dans une phase de rénovation qui doit conduire à faire, des sciences de la nature, cela et non des « sciences du livre », ou un corps d'affirmations ex cathedra. »

39

Dessin d'élève, s.d.

Dans son « Rapport général sur la marche de l'Athénée pendant l'année scolaire 1911-1912 », le Préfet Henri Dupont signale que « le cours de dessin a manqué de cohésion et il n'a pas été suivi avec assez de fruit : certains élèves n'y ont pas attaché l'importance qu'il mérite ». Il déplore donc le fait que ce cours n'ait pas rempli son rôle éducatif : développer les facultés d'observation, d'imagination et d'expression, ainsi que l'éveil du sens esthétique et l'acquisition de techniques. Le cours peut être subdivisé en dessin technique et dessin géométrique.

40

PH-mètre Macbeth n° 1051, s.d.

Le PH-mètre équipe le laboratoire de chimie. Comme son nom l'indique, il mesure le PH des liquides. Ce type d'appareil permet aux élèves d'expérimenter, d'observer et d'analyser les résultats, induisant une pédagogie « active » plutôt qu'un cours purement magistral. L'élève est amené à passer de l'expérience à la théorie mais aussi de la connaissance pure à la connaissance appliquée. Cet instrument scientifique correspond à du matériel professionnel.

C'est l'enseignement rénové qui distinguera dans les grilles horaires les cours de physique, chimie et biologie. Les élèves choisiront alors pour ces branches devenues autonomes un cours d'1 heure ou de 3 heures.

41

Reportage intitulé « Rafle pédagogique à l'Athénée de Morlanwelz », réalisé par Antenne Centre Télévision, 17 mai 2006

Dans un document daté du 16 mai 2006, Frank Livin, Préfet de l'Athénée provincial mixte Warocqué, rappelle les objectifs d'enseignement de son établissement : « assurer aux jeunes une formation scientifique optimale tout en défendant les valeurs de laïcité, de solidarité, de démocratie pour les responsabiliser et les préparer à devenir des acteurs de leur devenir plutôt que des spectateurs. ». C'est pour répondre à ce programme qu'un projet pluridisciplinaire d'éducation à la citoyenneté mobilise les étudiants de rhéto durant toute l'année scolaire 2005-2006. Il s'achève, le 17 mai 2006, par la mise en scène d'une rafle dont les élèves eux-mêmes sont les victimes. Dans la foulée de cette expérience vécue, un débat est prévu sur des thèmes d'actualité : violence, racisme, extrême-droite.

42

Micro projecteur avec oculaire 3 x et prisme en monture, n°54227, 16/12/53 (date manuscrite)

L'équipement scientifique induit la manipulation. Celle-ci garantit un accès aux connaissances mais mène également à une prise de conscience du mode opératoire de la pensée. Dans son « Sixième rapport général annuel » (année scolaire 1916-1917), le Préfet Hubert Frère rappelle, à propos des tendances pédagogiques : « faisons des hommes et non des mandarins. La tâche de l'école ainsi comprise, le corps professoral est moins engagé à faire de l'érudition et à voir beaucoup de matière qu'à entraîner les élèves à étudier avec méthode, à observer avec exactitude, à juger de haut et avec indépendance et à raisonner droit, à exprimer correctement ce qu'ils voient et ce qu'ils pensent. »

Au début de l'enseignement moyen, la place des sciences est modeste par rapport aux lettres. Au cours du 20^e siècle, la formation scientifique est particulièrement défendue par l'enseignement officiel qui rejette tout dogmatisme, attribué à l'enseignement catholique.

43

Maquette d'éolienne réalisée par des élèves dans le cadre du cours de physique, 2009

Réalisée à l'initiative d'élèves de 5^e année dans le cadre d'un travail sur les énergies renouvelables, cette éolienne, activée par un ventilateur et branchée sur un voltmètre démontre le processus de production de ce type d'énergie.

44

Panneau illustré, intitulé « Mœurs. Le mariage - La mariée, au déclin du jour, est conduite au domicile de son époux », signé Alfred Carlier, édité par Fernand Nathan (Paris), s.d.

Ce type de document répond au besoin d'illustrer et donc de visualiser l'histoire. Support didactique à part entière, il apporte une dimension concrète à des notions relativement abstraites. Il est destiné à être accroché et son format répond à un besoin de lisibilité par les élèves d'une classe.

45

Ordinateur Apple II, [1978]

Premier (micro-)ordinateur personnel fabriqué à grande échelle, l'Apple II débute sa carrière chez les utilisateurs privés pour ensuite investir le monde professionnel. Il utilise des disquettes 5 3/4". L'apparition de ces nouvelles technologies à potentiel pédagogique entraîne de nouvelles stratégies d'apprentissage ainsi qu'une certaine remise en question du rôle de l'enseignant. D'un audiovisuel auxiliaire, subordonné à l'enseignant on s'achemine vers des ensembles multimédia au service de la technologie de l'éducation, favorisant une autonomie et une auto-instruction. PLATO et LOGO sont les premiers logiciels éducatifs.

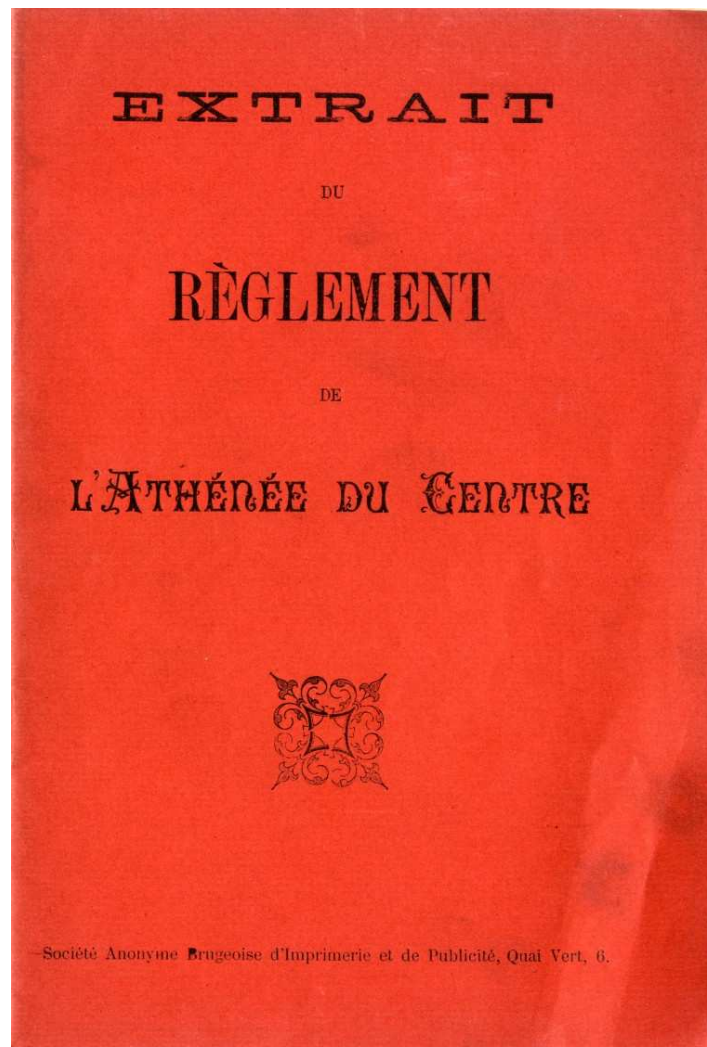
46

Feuilles de carbone de marque Geha U42 spirit carbon, dans un boîtier de carbone hectographique de marque Facit-Odhner (Bruxelles), s.d.

Le papier carbone ou « carbone » est chargé sur une face d'une couche pigmentée transférable par pression. Il est destiné à reproduire simultanément plusieurs exemplaires d'un même document. Ce besoin de démultiplier est lié, dans le contexte scolaire, à des méthodes d'apprentissage exigeant une trace écrite, support de la mémoire. Le document exposé liste des questions d'examen de morale et/ou d'histoire.

Administration

Gestion des élèves et des professeurs, problèmes de transport et d'infrastructure... l'administration de l'Athénée doit faire face à de nombreuses situations. Si le premier préfet se plaint de devoir tout assumer seul, au fil du siècle, l'équipe administrative s'étoffe et de nouvelles fonctions apparaissent. Les règlements successifs définissent le comportement attendu, les billets de retenue témoignent de leur transgression. C'est toute la vie quotidienne d'une communauté qui s'organise.



Lettre de Paulin Brogneaux à Raoul Warocqué, signalant qu'un élève a été exclu pendant deux jours pour avoir déraciné un arbre, 22 novembre 1911

Dans cette lettre, Paulin Brogneaux, surveillant, fait part à Raoul Warocqué de la sanction infligée à l'élève René Daumerie, surpris « s'amusant à tirer sur un arbre de la cour avec force de façon à le déraciner ». Son acte est puni par un renvoi temporaire et par une tâche à remplir aux heures d'étude du vendredi et du samedi. Le « Règlement de l'Athénée du Centre » (édition 1914) présente comme suit la gradation des punitions :

- 1) Les mauvaises notes
- 2) La privation d'une récréation
- 3) La réprimande adressée par le Préfet, soit à l'élève en particulier, soit devant la classe et en présence des professeurs de l'élève, soit devant les professeurs et élèves réunis
- 4) L'exclusion d'un cours ou de tous les cours donnés par un même professeur pendant un temps plus ou moins long
- 5) L'exclusion temporaire de tous les cours
- 6) L'exclusion définitive de l'établissement

A la lecture de cette liste, on mesure le degré de punition infligé à René Daumerie.

Bulletin d'avis de retenue de l'élève Georges Hoyoux, 8 mars 1917

Georges Hoyoux est « condamné » à recopier en retenue « toutes les leçons de flamand du trimestre » pour cause de « bavardage obstiné ». Les archives de l'Athénée renferment d'innombrables traces de ces petits et grands délits sanctionnés généralement par l'obligation de recopier des cours et devoirs. Dans certaines versions de bulletin, les six motifs de punition majeurs sont pré-imprimés. A l'enseignant ou à l'éducateur de cocher parmi « devoir non fait », « leçon non sue », « bavardages », « dissipation », « manque de respect » et « indiscipline ». Il arrive qu'un espace vierge permette à l'auteur de la punition de préciser le motif de son mécontentement.

A titre d'exemple, la moisson récoltée par un seul élève pour l'année scolaire 1917-1918 : insolence, inconduite, s'amuse en classe, inattention, attitude défectueuse, manque d'attention, traîne dans les couloirs pendant la récréation, bulletin non rentré, paresse, fait éclater des pétards, aparté, devoir non rendu, livre oublié, manque de travail en étude, négligence... punition non faite.

49

Justificatif d'absence de René Hoyaux

Un élève ne peut dépasser un nombre déterminé de demi-jours d'absence injustifiée. Si certaines justifications sont prévues par les règlements (décès d'un proche, maladie, convocation administrative...) les autres doivent être motivées par les parents. En 100 ans, de nombreux motifs sont invoqués. Celui de René Hoyaux est une « serviette oubliée sur le tram ».

50

Lettre de Gilberte Decat à Raoul Warocqué au sujet du renvoi de ses cousins Gilberte et Emile Abrassart, 3 mai 1916, Fontaine l'Evêque

Ces deux élèves et quelques autres sont définitivement exclus pour avoir échangé du courrier par-dessus le mur séparant Athénée et Lycée, à une époque où la mixité n'était pas de mise. Dans cette lettre, Gilberte Decat plaide leur cause auprès du Président de la Commission administrative et invoque de nombreuses circonstances atténuantes. Si la lettre de Madame Decat se veut respectueuse à l'extrême envers celui dont elle « implore l'immense bonté », d'autres courriers concernant la même affaire affichent un ton bien différent. J. Decat, autre membre de la famille justifie l'attitude de sa pupille par l'incompétence des surveillants : « J'ai cru la mettre dans un établissement bien tenu, où la surveillance serait suffisante pour éviter les écarts de jeunesse. Je me suis malheureusement trompé ».

51

Affiche reprenant des extraits du règlement du Lycée, s.d.

Nul n'est censé ignorer le règlement. Un exemplaire est donné à chaque élève lors de son inscription. Cependant, il arrive que des extraits soient affichés, en guise de rappel à l'intention de tous. Ce document manuscrit est signé de la directrice du Lycée, E. Prassler-Robert.

Lettre du Préfet Henri Dupont aux parents d'élèves au sujet des sorties et de la consommation de friandises à l'Athénée, s.d.

Dans ce document, le Préfet rappelle aux parents quelques points du règlement qui viennent de poser problème. Ils concernent notamment l'argent de poche, nuisible car « il ne sert aux élèves qu'à se procurer par des intermédiaires intéressés et non autorisés des objets prohibés tels que publications suspectes ou friandises frelatées ». Le règlement du pensionnat de 1950 précise les menues dépenses qui doivent être assumées par l'élève avec son argent de poche : réparation de chaussures, timbres-poste, frais de banque, d'encaissement ou de change, fournitures pour l'entretien des vêtements, séances cinématographiques, excursions, frais de voyage, frais de téléphone et de télégraphe, dégradations accidentelles ou malveillantes, port et remise à domicile de colis, etc. Il est par ailleurs conseillé de posséder une boîte fermée avec un cadenas pour y ranger les friandises.

Note de Monsieur Clara au Préfet, à propos de la discipline générale, 16 octobre 1968

Dans cette note, Monsieur Clara, travaillant à l'Athénée, exprime son mécontentement face au comportement général des élèves. Il pointe le manque de respect vis-à-vis du personnel enseignant. L'attroupement d'élèves devant l'entrée de l'établissement avant les cours fait « qu'il faudra bientôt s'excuser de vouloir entrer ». Ou encore : les élèves viennent à l'école avec leur propre véhicule alors que « les places [de parking] sont déjà en nombre insuffisant pour les professeurs ». En résumé, « l'atmosphère de sérieux et d'ordre, indispensable aux études, doit être favorisée ». La solution proposée par Monsieur Clara conclut sa note : « Nous serons respectés dans la mesure où nous nous ferons respecter ». Les temps ont changé depuis la création de l'Athénée, nous sommes en 1968...Le règlement d'une école doit régulièrement s'adapter aux changements de la société.

Règlement de l'Athénée du Centre, 1914

L'Athénée du Centre a fréquemment réédité son règlement en le modifiant utilement. La version de 1914 est divisée en deux parties, l'école d'une part, le pensionnat de l'autre ; la seconde étant uniquement distribuée aux élèves internes. Le document détaille les conditions d'admission, l'organisation des horaires, les frais, le programme, la distribution du travail, les instruments de travail, la sanction des études, la discipline, l'hygiène et les relations avec la famille. Pour les internes, la question du trousseau est aussi abordée. Aujourd'hui, c'est un règlement commun à toutes les écoles provinciales qui est distribué aux élèves de l'Athénée. Il est complété sur son site internet par « Le mode de vie à l'école » qui règle des questions plus spécifiques telles que la tenue vestimentaire ou l'usage du GSM.

Objets confisqués

Une collection d'autocollants sur les jeux olympiques de 1972 et une enveloppe contenant un morceau de haschich et un billet de 100 francs belges témoignent tous deux, à des degrés différents, de trafics illégaux au sein de l'école. Le « Règlement de l'Athénée du Centre » (édition 1914) annonce que les élèves ne peuvent détenir « aucun livre ou aucun objet étranger aux leçons. Ces objets peuvent être saisis par le professeur. Le Préfet les remet aux parents s'il y a lieu ». Le règlement du pensionnat de la même époque est quant à lui plus précis sur les objets proscrits : « Les élèves ne peuvent introduire ni articles de fumeur, ni armes, ni couteaux, ni en général aucun objet étranger aux besoins ordinaires ou aux études ». Le règlement du pensionnat du Lycée stipule quant à lui que les demoiselles ne peuvent porter des bijoux ni utiliser des draps de soie dans le but de ne pas attiser les convoitises. Le « Mode de vie à l'école », consultable aujourd'hui sur le site internet de l'Athénée ne s'en éloigne pas sur le fond, même si les objets de convoitise ont évolué : « les objets de valeur, en ce compris les GSM, ne sont d'aucune utilité en matière de vie scolaire et peuvent provoquer des convoitises. Leur perte ou leur disparition n'amène que désagréments. De surcroît, l'usage du GSM entraîne la confiscation momentanée de l'appareil, avec restitution à l'intéressé de la carte SIM. Pour information, l'école est équipée de téléphones ».

Tableau des cotes attribuées aux professeurs et surveillants pour l'année scolaire 1914-1915, établi par le Préfet, Hubert Frère en 1915

L'estimation du mérite des professeurs est assurée par le Préfet selon des critères établis par la Commission administrative. Cette évaluation met en évidence les qualités de l'enseignant et conditionne l'octroi d'une augmentation éventuelle. Six critères entrent en ligne de compte. Les quatre premiers sont évalués sur 20 points : la valeur scientifique, l'aptitude pédagogique, la conduite et la régularité, le zèle et le dévouement. Les deux suivants sont évalués sur 10 points : la tenue des classes, la correction des devoirs. Afin de se faire une bonne idée de la qualité de l'enseignant, le Préfet interroge les élèves sur leurs connaissances, contrôle les journaux de classe, les devoirs et la façon dont le professeur prépare et donne ses leçons. Il examine l'ordre et la discipline dans les classes, la ponctualité et les absences des élèves et des professeurs. En général, les inspections sont positives et, en cas de problème, un entretien est organisé avec le Préfet. Le document présenté correspond à l'évaluation de l'année 1914-1915, les absences des professeurs sont plus nombreuses à cause de l'actualité de la Première Guerre mondiale.

Tableau évolutif du traitement du personnel, 1917

Ce tableau présente l'évolution du salaire annuel des professeurs lors des premières années d'existence de l'Athénée. On remarque qu'en 1917, le personnel éducatif est composé de 35 membres. Le salaire de base de chaque enseignant est fixé par la Commission administrative selon des critères précis. Le traitement du préfet est fixé à 4000 fr, les professeurs jouissent d'un salaire de 2000 fr et les surveillants touchent annuellement 1800 fr. Des tantièmes (compléments financiers) sont déterminés en fonction du nombre d'élèves qui suivent le cours à la fin de l'année. En 1913, d'autres directives sont mises en place, les nouveaux membres du personnel sont nommés à titre provisoire pendant un an. Le salaire annuel des surveillants est alors de 1600 fr, celui des régents est de 2000 fr, celui des docteurs diplômés, de 2400 fr. Au terme de cette période, l'employé se trouve dans l'obligation de prêter 5 ans à l'Athénée et les rémunérations augmentent respectivement à 1800, 2200 et 2700 fr.

Une augmentation peut être accordée par la Commission en fonction de l'ancienneté ou dans des circonstances spéciales. Globalement ces émoluments sont inférieurs aux salaires en vigueur dans les athénées royaux à la même époque. Les professeurs cherchent régulièrement à être augmentés. Ils exigent la mise en place d'un barème pour leur traitement et l'alignement de leur salaire sur celui des enseignants des établissements similaires.

Lettre d'Henri Dupont à Raoul Warocqué pour demander une augmentation de salaire, le 23 décembre 1911 à Morlanwelz

Lors de la création de l'Athénée, Henri Dupont est sollicité par la Commission administrative comme Préfet des études. Il renonce alors à son emploi à Bruxelles et consent à toucher un salaire moins élevé. Entre 1909 et 1911, le nombre d'élèves a considérablement augmenté, la charge de travail d'Henri Dupont s'accroît proportionnellement, voilà pourquoi il exige un ajustement de son salaire.

La charge de préfet est variée et très étendue. D'après le règlement de 1914, il est responsable :

- « a. de la direction des Etudes et de l'Administration intérieure de l'établissement,
- b. du maintien de l'ordre et de la discipline,
- c. de la haute direction morale et pédagogique du pensionnat,
- d. des relations avec les autorités et avec les parents d'élèves. »

Il est la personne de référence pour veiller à la bonne exécution des programmes et règlements ainsi que des décisions de la Commission. Il consigne dans un registre l'ensemble des incidents. Chaque fin d'année, il adresse au Comité administratif un rapport concernant l'état du matériel et la situation morale de l'établissement ainsi qu'une note séparée où il donne son avis sur le personnel.

Il est l'intermédiaire entre le personnel et le Comité. Il supervise les activités des professeurs et les convoque régulièrement afin d'examiner la bonne marche de l'enseignement et de tout ce qui concerne le fonctionnement de l'Athénée. Il s'occupe en cas d'absence d'un professeur d'organiser son remplacement.

Henri Dupont restera préfet jusqu'en 1915.

59

Tableau des absences professorales et relevé des services supplémentaires, annexe du rapport général sur la marche de l'Athénée pendant l'année scolaire 1914-1915, présenté par Henri Dupont, Préfet de l'Athénée à la Commission administrative, le 26 juillet 1916 à Morlanwelz

Les membres du personnel sont tenus d'avertir directement le Préfet de toute absence prévue et de lui présenter une demande de congé motivée. En cas de maladie, un certificat médical doit être envoyé au médecin attaché à l'école. Le congé ne peut dépasser deux semaines. Par jour d'absence non justifiée, une retenue sur salaire est opérée à raison de 1/30 du traitement mensuel. Lorsqu'un enseignant est absent, il est remplacé par un de ses collègues, ce dernier est payé 1 franc par heure supplémentaire prestée. Chaque année, un tableau des absences et des services supplémentaires est présenté par le Préfet à la Commission administrative. Il reprend, par mois, le nom du professeur absent, la date et le motif de son absence et enfin la date de son retour. En 1914-1915, le début de l'année est perturbé par les événements nationaux. Plusieurs professeurs sont dans l'impossibilité de rejoindre l'Athénée, d'autres sont rappelés auprès de leur famille pour le décès d'un proche. Les autres motifs d'absence correspondent en général à des maladies.

Le tableau des services supplémentaires reprend par ordre alphabétique les noms de tous les professeurs remplaçants, le nom du collègue remplacé et l'intitulé du cours ainsi que les dates et les heures prestées. La plupart du temps, les professeurs absents rattrapent les heures en effectuant à leur tour un remplacement.

60

Morceau de papier peint provenant de la salle des professeurs

A l'heure de son centenaire, l'Athénée est en travaux. C'est lors de la récente réfection de la salle des professeurs que cet ancien papier peint est découvert derrière les casiers des enseignants. Posé à même le mur, il n'a pas, comme pour les autres parois de la pièce, été recouvert par des couches de papier plus récent. A quelle époque son décor évoquant l'Antiquité a-t-il été jugé démodé ?

61

Lettre d'Henri Dupont, Préfet, adressée à Raoul Warocqué au sujet de la mise en place d'une Union des Anciens Elèves de l'Athénée du Centre, le 23 avril 1913 à Morlanwelz

En avril 1913, Henri Dupont interpelle Raoul Warocqué sur l'intérêt de mettre en place une union des anciens élèves pour l'établissement. Cette organisation aurait pour but de « resserrer les liens de camaraderie contractés au cours des années d'études, d'établir un courant de sympathie et des rapports de solidarité entre les générations anciennes et nouvelles ». Cette cohésion permet de préserver et perpétuer des valeurs enseignées à l'Athénée et la mise en place d'un réseau de diplômés prêts à s'entraider. Le 11 mai 1913 a lieu une réunion relative à la création de cette organisation. Raoul Warocqué est nommé Président du Comité d'honneur de l'Union postscolaire des Anciens de l'Athénée du Centre. Une des premières actions de l'association est de venir en aide aux élèves peu fortunés qui fréquentent l'Athénée.

62

Acte du notaire Jean Rasquin définissant les statuts de l'amicale « Les Amis du Lycée Warocqué », le 19 juillet 1946 à Chapelle-lez-Herlaimont

L'Association sans but lucratif : « Les Amis du Lycée Warocqué » est constituée le 19 juillet 1946. Celle-ci découle d'une organisation de fait qui existe depuis au moins 1927. Les premiers statuts sont rédigés le 29 mai 1932.

Les objectifs de l'association sont semblables à ceux de l'Amicale des Anciens de l'Athénée, à savoir :

- « a. de grouper toutes les anciennes élèves du lycée, de maintenir un contact étroit entre le lycée et les élèves qui l'ont quitté,
- b. de se prêter en toutes circonstances, un appui matériel et moral mutuels,
- c. de prêter au Lycée le même appui matériel et moral,
- d. d'organiser des réunions, des excursions, des cercles d'études post-scolaires. ».

En 1946, un « appui matériel et moral » se concrétise dans l'attribution des bourses d'études, l'enrichissement de la bibliothèque, la promotion du Lycée par la publication de brochures et de revues. Les actes déterminent également le statut des différents membres, le montant des cotisations, l'organisation des assemblées générales, les rôles du comité et les dispositions à prendre en cas de dissolution de l'association.

Annuaire de l'année scolaire 1973-1974 de l'Athénée Provincial du Centre et Lycée réunis

Le 30 mai 1935, l'« Amicale des Anciens Elèves de l'Athénée du Centre » est créée. Elle se constitue en association sans but lucratif le 12 avril 1952. L'organisation actuelle résulte de la fusion en 1973 des associations des Anciens de l'Athénée et du Lycée qui devient en 2001, l'asbl Association des Anciens Elèves et Amis de l'Athénée provincial Warocqué à Morlanwelz, en abrégé : « Anciens APWM ». Aujourd'hui, l'asbl fonctionne conformément aux statuts adoptés par l'Assemblée Générale du 1^{er} juin 2008 après plusieurs remaniements nécessités par la nouvelle législation sur les ASBL. L'essentiel des fonds de l'Amicale est destiné à des bourses d'étude accordées aux anciens élèves qui éprouvent des difficultés financières dans la poursuite de leur scolarité dans l'enseignement supérieur ou universitaire. Pour réaliser son action philanthropique, outre l'apport des cotisations et dons de ses membres, l'Amicale propose aux anciens et amis de l'Athénée le *Banquet des Anciens*. Au cours de cette manifestation annuelle, sont mis à l'honneur les élèves des promotions dont le millésime se termine par le même chiffre que l'année en cours, occasion de grandes retrouvailles. Un *Bulletin de liaison* semestriel (mars et octobre) permet aux anciens de communiquer, informe sur les activités organisées par l'Athénée ou l'Amicale, publie des photos - souvenirs du passé à l'Athénée ou au Lycée - et rappelle les listes des promotions fêtées au Banquet. Le *site internet* de l'Athénée, www.athenee-morlanwelz.be, abrite une rubrique consacrée à l'Amicale des Anciens. On y trouve ses statuts, les listes des promotions, beaucoup de photographies...

Tableau relevant les mouvements de la population scolaire de 1909 à 1916, annexe du cinquième rapport annuel (année scolaire 1915-1916) présenté par Hubert Frère, Préfet de l'Athénée, à la Commission administrative, en aout 1916 à Morlanwelz.

Pendant les trois premières années de fonctionnement de l'Athénée, la population scolaire augmente. Lors de l'ouverture, en octobre 1909, 217 élèves sont inscrits et 17 classes sont ouvertes. L'année suivante, 292 élèves sont répartis en 23 classes. Enfin, à la rentrée de 1911, on compte 363 élèves et 28 classes. A partir de 1912-1913 le nombre d'élèves semble se stabiliser et même légèrement diminuer. Ceci se vérifie au début de l'année scolaire suivante : d'après un rapport du Préfet Henri Dupont « la diminution insignifiante de l'effectif en 1913-14 a été le résultat d'une plus grande sévérité dans les examens d'admission et de passage ».

Malgré les circonstances, les dirigeants de l'Athénée optent pour une reprise normale des activités au début d'octobre 1914 mais on observe une diminution spectaculaire du nombre d'étudiants. Ce déficit est surtout dû aux difficultés qu'éprouvent les internes à rejoindre le pensionnat vu les mauvaises communications entre les différentes régions du pays occupé.

Au cours d'une même année scolaire, le nombre d'élèves varie en fonction de différents facteurs : renvois, abandons pour raisons familiales, etc.

Lettre d'Auguste Godeau, administrateur général de l'Athénée à Raoul Warocqué pour préciser les coûts d'un pensionnaire, le 19 octobre 1909

Une dizaine de jours après l'ouverture de l'Athénée et du pensionnat, Auguste Godeau, Directeur de l'établissement, adresse un courrier à Raoul Warocqué en précisant le coût exact d'un pensionnaire : 933 fr. La somme de 650 fr, payée par les parents, ne suffit pas à couvrir les frais de nourriture de l'élève, le salaire et les repas des dix membres du personnel de l'internat. Selon les calculs d'Auguste Godeau, le pensionnat ne serait plus en déficit s'il comptait 73 inscrits.

Au cours de la première année scolaire, la situation ne s'améliore pas. Plusieurs documents témoignent d'une situation difficile malgré l'augmentation du nombre d'élèves. Le personnel est en sous-effectif pour limiter les frais. Les élèves qui désirent rester au pensionnat pendant les congés scolaires sont tenus de payer une participation supplémentaire. Le coût de la demi-pension (330 fr) est augmenté pour combler le déficit, ce qui entraîne inévitablement des plaintes de parents qui, par exemple, ont inscrit plusieurs enfants à l'Athénée. En 1910-1911 les comptes semblent être en équilibre et l'année suivante on constate un boni.

Lettre de Meurice Roch, élève à l'Athénée, adressée à son professeur, Monsieur Gérard pour obtenir un conseil relatif à ses études, le 3 novembre 1910 à Feluy

Meurice Roch écrit en novembre 1910 à l'un de ses professeurs pour obtenir un conseil sur la poursuite de son parcours scolaire. Les affaires de son père se portent mal, il éprouve des difficultés à entretenir sa famille. Le jeune élève effectue plusieurs démarches auprès du préfet et obtient un petit emploi. Il doit cependant intégrer l'internat pour pouvoir continuer à se rendre en classe, ce qui augmente les frais et, de surcroît, son indécision.

En 1910, l'obligation scolaire et la gratuité ne sont pas encore effectives en Belgique, l'enseignement secondaire s'adresse par conséquent à une élite, tandis que de nombreux enfants d'origine plus modeste travaillent pour venir en aide à leurs parents. Le ton utilisé dans la lettre du jeune homme traduit son intérêt et son attachement pour les études : « ... le regret de ne plus aller en classe, la douleur de devoir partir si loin, tout cela me rend triste et indécis ... ».

Lettre de recommandation de René Houyoux, afin qu'il puisse suivre les cours à l'Athénée gratuitement, le 05 mars 1918

En 1911, un peu moins de 20% des élèves bénéficient d'une bourse d'études dans les écoles moyennes en Belgique. L'école n'offre cependant que rarement une réelle mobilité sociale, en effet, bien qu'inscrits, les élèves ne suivent pas systématiquement les cours. L'absentéisme est important. Les démarches officielles en vue de la démocratisation de l'enseignement avancent avec la loi du 19 mai 1914 qui met en place l'enseignement obligatoire pour les enfants de 6 à 14 ans ou jusqu'à l'obtention du certificat d'études primaire à 13 ans. Dans les années 30, les mesures sont élargies et l'obligation scolaire prolongée jusqu'à 16 ans, afin d'encourager les enfants des milieux populaires à entamer des études techniques, professionnelles ou ménagères. Les élèves doués mais moins fortunés, sont en général recommandés et bénéficient de la gratuité des cours dans les écoles secondaires. L'Athénée accueille dès lors des enfants d'ouvriers et de mineurs moyennant un minerval réduit. En 1959, le pacte scolaire garantit la gratuité des enseignements gardien, primaire et secondaire.

Carte postale de promotion des Ecoles d'horticulture, de sylviculture, de pisciculture et de petit élevage de Mariemont, ca. 1920

Les écoles d'horticulture, de sylviculture, de pisciculture et de petit élevage de Mariemont sont créées par la Province de Hainaut en 1920. Dès 1922, les locaux sont installés dans les anciennes écuries du Château de Mariemont et en 1924, une annexe est construite au croisement de la Drève et de la route de Bascoup.

Dans le fascicule édité au début des années 1920, plusieurs précisions éclairent sur le fonctionnement de l'établissement à ses débuts. Trois types de diplômes peuvent y être obtenus : le diplôme de licencié en horticulture après trois ans d'études, le brevet de capacité de sylviculture en un an et enfin, le brevet de capacité de petit élevage en deux ans.

Les élèves ont accès aux cours soit en tant qu'externes soit en tant que pensionnaire. Les conditions d'admission précisent également qu'il faut être âgé de 15 ans, avoir une bonne base d'instruction primaire, et comme pour l'Athénée, jouir d'une bonne santé physique et morale.

La gratuité pour les élèves belges constitue un pas vers la démocratisation de l'accès à l'établissement, puisque, à cette époque, seuls les élèves âgés de 6 à 14 ans bénéficient de l'instruction obligatoire et gratuite.

En 1996, l'école d'horticulture de Mariemont-Chapelle devient le département « horticulture » de l'Athénée Provincial Mixte Warocqué de Morlanwelz-Mariemont-Chapelle.

T-shirts de gymnastique avec le logo de l'Athénée et du Lycée réunis, après 1972

Le cours de gymnastique est, dès la création de l'Athénée, mentionné dans les documents faisant la promotion de l'établissement. Au cours des années, le « costume » de gymnastique varie, en fonction des modes, des changements de logos, etc. Le double logo APC et LW témoigne de la fusion des deux établissements, à partir de l'année scolaire 1972-73.

Ecusson d'uniforme du Lycée Warocqué, s.d.

L'uniforme est obligatoire au Lycée depuis sa création en 1914. Chaque élève doit porter quotidiennement des vêtements de couleur bleue et un tablier vichy en coton.

Dans le courant des années soixante, les exigences vestimentaires s'assouplissent, la palette des bleus s'élargit. En hiver, les couleurs doivent rester foncées et en été, les élèves peuvent être habillés en bleu clair. Le modèle du tablier n'est plus imposé. Lors des grandes occasions et des sorties, les demoiselles sont cependant priées de se vêtir comme suit : une jupe bleu marine, un chemisier blanc et un blaser sur lequel est cousu l'écusson du Lycée. Les pantalons sont interdits. Ils sont tolérés les jours de grand froid, mais les élèves doivent se changer au vestiaire, dès leur arrivée.

Journal des élèves « Le Cri », paru le 26 janvier 1913

Ce document est le premier journal rédigé par les élèves de l'Athénée du Centre. Il nous renseigne sur différents aspects de la vie de l'école en 1913.

La « direction » de rédaction donne d'emblée le ton éditorial du journal : « Il [le journal] n'a pas encore fait de mal, le pauvre petit ! Au contraire, il est né sous d'heureux auspices. ». Le journal a pour but d' « être rigolo et de braver les antiques les plus violents ». Chaque auteur est responsable de ses écrits.

Les articles de fond évoquent avec humour les sorties organisées par l'Athénée. En ce qui concerne la visite des ateliers Fumières, le jeune journaliste (« As de pique ») revient sur le champagne offert par le patron pour en fin de parcours : « Je dois à la vérité le dire que les adieux, peut-être grâce à cet agent actif, furent prolongés d'une heure ... ».

Un autre article est un réquisitoire pour la pratique du football au pensionnat. Il met en évidence les avantages de cette activité sportive, de ce passe-temps de plein air, bien plus sain que « d'aller passer ce jour de congé avec des caramboleurs de ville dans un café bruyant dont l'atmosphère est lourde de fumée, de médisance et d'ennui ». L'auteur n'hésite pas à invoquer le fait que ce sport, en vogue à l'armée, devrait séduire la Commission qui vient de mettre en place le cours d'éducation militaire. Enfin, différents exploits sportifs en escrime et en skating, nom utilisé à l'époque pour le patin à roulettes, sont relatés. La dernière page de cette presse humoristique expose une nécrologie fantasque, ainsi que quelques blagues et une caricature.

Casquettes décorées des initiales de l'Athénée, comprenant trois étoiles dorées, non datées

La casquette constitue un élément de l'uniforme des garçons de l'Athénée. Au centre de nombreuses anecdotes, elle est portée le plus souvent en-dehors de l'établissement et sert à saluer les professeurs, les aînés et parents. La penne est en général croquée, soit par un aîné pour taquiner un nouveau, soit par l'élève lui-même pour accélérer l'usure naturelle et que le couvre-chef paraisse moins neuf. Les étoiles indiquent le nombre d'années passées à l'Athénée : une étoile dorée pour chaque passage à l'année supérieure, une étoile argentée lors d'un redoublement.

Compte-rendu de visite médicale de Lucien Moriamé, 19 octobre 1915

Ce type de document est transmis aux parents des élèves après la visite médicale. Il contribue à établir une collaboration étroite entre famille et école comme le mentionne l'article 85 du règlement d'ordre intérieur (1946) : « ...ils [les parents] ne peuvent pas perdre de vue l'importance d'une bonne santé pour le succès de toute espèce d'études. C'est pourquoi la communication qui leur est éventuellement faite après chaque visite médicale mérite d'être prise en très sérieuse considération et suivie de mesures propres à assurer à leurs enfants une santé aussi parfaite que possible ».

Le père de Lucien Moriamé s'excuse, dans une lettre datant du 30 octobre 1915, du retard avec lequel il prend en compte les recommandations de la visite médicale. Il doit s'occuper de la ferme de sa fille et d'une maison de sa belle-famille, réfugiée dans le midi de la France. Le dossier de Lucien Moriamé comporte aussi un certificat confirmant qu'il n'est pas atteint de maladie contagieuse. Il est signé de son propre frère, médecin à Leval.

Lettre du Docteur Rondeau à Raoul Warocqué concernant les causes de maladie de certains élèves, 16 novembre 1909

Dès son ouverture, l'Athénée insiste sur les conditions d'hygiène de l'établissement. La plaquette promotionnelle de 1909 le présente comme « le plus sain, le plus hygiénique des établissements de ce genre ». Le Docteur Rondeau recense ici les élèves malades de l'Athénée : il s'y déplace cinq fois en huit jours, pour des névralgies de l'oreille et des dents. Il inspecte lui-même les dortoirs et rapporte les causes potentielles de cette hécatombe : la porte crée des courants d'air, accentués par le fait que de nombreuses tabatières ne ferment pas hermétiquement et que certains carreaux sont cassés. De plus, les murs sont chargés d'humidité. Le bâtiment, très récent, n'a pas encore eu le temps de sécher complètement. Le Docteur Rondeau propose une solution pour affronter l'hiver : aménager une infirmerie dans un local destiné jusque là au préfet, un local chauffé, isolé et proche de toilettes.

Affiche « 100 ans mais propre », 2009

Cette affiche illustre une campagne de sensibilisation à la propreté menée au sein de l'établissement en 2009. Une belle occasion d'évoquer le centenaire sous la forme humoristique. La propreté et le respect de l'infrastructure ont de tout temps préoccupé les responsables de l'Athénée. Le premier rapport annuel dû au Préfet Henri Dupont déplore déjà les actes de malpropreté et de vandalisme. Il signale qu'il a « fallu sévir avec rigueur pour l'[le vandalisme] extirper et aller jusqu'à l'exclusion [d'élèves] ». La pire manifestation de ce mal reste pour lui les inscriptions sur les murs, portes et W.C.

Article intitulé « Pénuries d'eau : l'Athénée Warocqué de Morlanwelz fermé jeudi », paru sur le site RTLinfo.be, le 15 janvier 2009

La fermeture de l'établissement, au début de l'année 2009, correspond à une mesure prise par la Préfète, Madame Claudine Cornet, en réaction aux importantes coupures d'eau qui ont touché la région de la Louvière. L'objectif de cette disposition exceptionnelle est alors de « protéger les enfants et le personnel enseignant de problèmes d'hygiène ». En un siècle d'existence, les fermetures de l'établissement sont rarissimes. Elles sont imposées par l'actualité de la guerre ou par une épidémie. La décision de fermer l'école est laissée à l'appréciation du Préfet et doit respecter un mode opératoire.

Document signé par le Préfet Henri Dupont, annonçant aux parents la fermeture de l'Athénée pour cause d'épidémie de rougeole, 3 février 1912

Avant l'arrivée de la vaccination, au début des années 1960, la rougeole est la première cause mondiale de mortalité par infection. En 1912, lorsqu'un cas de rougeole est diagnostiqué parmi les élèves de l'Athénée et que plusieurs autres présentent des symptômes inquiétants, le Préfet décide de fermer l'établissement et de renvoyer les élèves chez eux. Cette lettre destinée aux parents doit les rassurer : un seul cas seulement a été confirmé et les locaux suspects ont été totalement désinfectés par le Service bactériologique de Mons. Les élèves sont invités à reprendre les cours dès le 8 février suivant. Encourageant une collaboration de la part des parents, le Préfet propose de faire examiner les jeunes gens par le médecin de famille.

78

Banc d'élève, [vers 1970 ?]

Avec le tableau noir, le banc d'élève constitue l'équipement de base de la classe. Il conditionne l'organisation spatiale de celle-ci et la dynamique pédagogique qui en découle : orientés vers le tableau (et l'éventuelle estrade), ils traduisent une pédagogie fondée sur l'autorité du maître ; organisés en U ou en grappes, ils favorisent l'attitude participative des élèves. Notons ici que les sièges, dissociés du banc lui-même garantissent une certaine souplesse d'utilisation. En termes d'ergonomie, ce dispositif permet au mobilier scolaire de s'adapter aux caractéristiques physiologiques des élèves. L'espace latéral réservé au cartable répond à des dimensions et à un format tout à fait spécifique : les sacs à dos des élèves d'aujourd'hui n'entrent plus dans cet espace de rangement.

79

Film intitulé « La comédie scolaire », réalisé par Michel Ducène, Jacques Duhaubois et Alain Jacquet, 1954-1955

Ce film, tourné clandestinement par trois élèves de l'Athénée, dresse un catalogue des interdits, délibérément transgressés et mis en scène par les élèves pour la caméra. Cachée dans un dictionnaire, celle-ci promène le spectateur dans et autour de l'Athénée.

80

Lettre du Ministère des Chemins de Fer, Postes et Télégraphes adressée à l'administration de l'Athénée concernant une demande de modification d'horaire, 13 janvier 1911

Ce document répond à un courrier dans lequel l'Athénée demande, suite à des plaintes de parents, d'ajouter un arrêt supplémentaire en gare de Bouvy afin d'améliorer l'accès des élèves au Plateau. Dès sa création, l'accessibilité du site est un argument fort en faveur de l'Athénée. Le premier prospectus parle de « la situation la plus centrale, tramways direct de Bracquegnies ; de Chapelle ; de Carnières ; de Manage ; de Roeulx (un seul changement). Station de tramway en face de la porte d'entrée ». Les Chemins de fer ne peuvent donner satisfaction à la demande formulée par l'école. Une note de l'Athénée démontre, horaire à l'appui, que les arguments du ministère ne sont pas valables. L'auteur de la note précise que si la requête avait été introduite directement par Raoul Warocqué, elle aurait probablement été entendue.

81

Affiche illustrée : Morlanwelz-Mariemont. Villégiature. Chemins de fer de l'Etat belge. Lithographie Baudry, Cocu et Mairesse, Quaregnon. S.d. [ca. 1916-1917]

Cette affiche publicitaire éditée peu de temps avant le décès de Raoul Warocqué ne sera diffusée qu'après la Grande Guerre. Parmi les fleurons de Morlanwelz figurent l'Athénée et le Lycée. Le cadre et la qualité de l'architecture expliquent sans doute que les institutions du Plateau Warocqué figurent dans les guides touristiques de l'époque.

82

Tableau « Pour atteindre Morlanwelz » publié dans les dépliants promotionnels du pensionnat du Lycée, années 1920

Ce tableau recense les itinéraires menant à Morlanwelz à partir de Bruxelles, Binche, Charleroi, La Louvière, Mons et Manage. Les élèves ciblés parcourent des distances plus ou moins longues. Ces trajets sont proposés via le train et le tram. Aujourd'hui le bus a remplacé le tram, l'arrêt « Athénée » se trouve à proximité de l'établissement. Mais la majorité des élèves accèdent à l'Athénée en voiture. Sur le site internet actuel, c'est d'ailleurs le trajet par autoroute qui est donné en premier lieu. Cet état de fait a mené à la création d'un parking devant l'école.

Philosophie

Former, dans un cadre de neutralité, des individus capables de raisonner et d'exprimer une opinion correspond, dès son origine, à l'idéal d'enseignement de l'Athénée. Les documents conservés témoignent de l'esprit d'engagement, d'ouverture, ou encore de solidarité entretenus par les directions et les équipes pédagogiques. Il s'agit d'assurer la continuité d'un héritage. La conclusion d'un document de présentation de l'Athénée du Centre en 1911 traduit cette philosophie et semble prémonitoire : « [Les] succès [de cette institution] ne peuvent que s'accroître avec le temps, les hommes qui s'en occupent n'étant pas disposés à s'arrêter en chemin. »



83

Lettre de Raymond Herman, secrétaire du comité d'administration de l'Athénée du Centre aux administrateurs, s.d. [début novembre 1910]

A la demande de Raoul Warocqué, président du conseil d'administration, R. Herman invite les administrateurs à se joindre à la manifestation de protestation organisée à Charleroi le 6 novembre 1910 contre le refus du gouvernement catholique d'agréer les écoles normales provinciales du Hainaut, ce qui les prive des subsides de l'Etat. Le gouvernement catholique explique son refus d'agrément en dénonçant l'engagement anticlérical de ces institutions dérogeant à la règle de neutralité de l'enseignement public. Pour l'occasion Raoul Warocqué offre un drapeau et un cartel aux manifestants de l'Athénée du Centre.

D'après Henri Dupont la délégation de l'Athénée à la manifestation de protestation à Charleroi comptera 30 pensionnaires, 20 externes et 20 à 22 professeurs.

84

Affiche annonçant l'ouverture de l'année scolaire 1966-1967 : Province de Hainaut. Lycée Warocqué. Morlanwelz-Mariemont.

Cette affiche à vocation publicitaire met en exergue les atouts du lycée, comme son cadre : « Situation unique sur un plateau boisé » et l'existence d'un centre psycho-médico-social. Le programme des études est celui qui avait cours traditionnellement avant l'institution de l'enseignement rénové, avec ses deux options principales : humanités anciennes et modernes. A noter l'existence, abandonnée depuis, d'un examen d'entrée, témoignage parmi d'autres de l'exigence de qualité recherchée par cette institution.

85

Lettre manuscrite de la « Famille Gosse-Camilleri » de Carnières, le 17 septembre 2006 au préfet de l'Athénée provincial de Morlanwelz

L'auteur se remémore son entrée à l'Athénée, plus de trente ans auparavant, « la première année où le rénové faisait son apparition ». Il souhaite remercier le préfet, et à travers lui les professeurs et les éducateurs de l'athénée, pour le travail accompli au service de la jeunesse d'hier et d'aujourd'hui. Il évoque aussi la fameuse « mise en scène » en forme de rafle organisée en mai 2006 afin de sensibiliser les élèves au danger de l'extrême droite.

Texte autographe non daté de Jean Louvet : « Une école dans le siècle »

Jean Louvet est né à Moustier-sur-Sambre en 1934. Licencié en philologie romane de l'ULB, il devient professeur de français à l'Athénée de Morlanwelz à partir de 1959. Il y restera jusqu'au début des années 1990. Ecrivain et homme de théâtre engagé, son répertoire s'inspire des réalités multiples de la Wallonie ouvrière ancrée dans son histoire. Le texte présenté ici a manifestement été composé quelques années après la retraite de J. Louvet qui assistait encore aux examens de fin d'année. Ce document passionnant et humain ne se commente pas, il se lit.

Photographie dédiée aux élèves du « Lycée Warocqué » par Francis Huster, Paris, 1994

Cette photographie prise par Brigitte Enguerrand en 1993 représente Francis Huster interprétant le Cid de Corneille. Francis Huster, sociétaire de la Comédie française jusqu'en 1981, crée ensuite sa propre compagnie spécialisée dans le répertoire des grands classiques à l'attention d'un large public. En 1994, les élèves de l'Athénée auront ainsi l'occasion d'entendre le Cid de Corneille. C'est un témoignage parmi d'autres de l'ouverture culturelle de l'Athénée qui n'hésite pas à encourager ses professeurs à franchir les murs de l'école. Avant 1914, les excursions se déroulent surtout dans le cadre des cours de science, de géographie et de mathématique. Elles explorent les environs immédiats : le bois de Mariemont, l'Olive, les terrils, Bellecourt, la gare de Morlanwelz... ainsi que des localités voisines. On y procède à des travaux, d'arpentage, de botanique, d'exploration géologique, de découverte du milieu et de visites d'entreprise. Les visites de musée sont plus rares. Elles se déroulent à Bruxelles et Tervueren. Sans oublier les collections privées de Raoul Warocqué.

A cela s'ajoutent des conférences parfois réservées au corps enseignant. Cette politique se maintient dans l'entre-deux-guerres. Dans les dernières décennies les destinations lointaines se sont multipliées. Ce fut d'abord Paris voyage traditionnel des rhétoriciens. Par la suite c'est l'Europe entière qui est parcourue.

Ancrage dans l'histoire

Pendant un siècle, l'Athénée du Centre se développe et évolue en étant perméable aux événements nationaux et internationaux. De nombreux témoignages renseignent sur la façon dont l'établissement s'adapte aux conditions de vie bousculées par l'actualité : guerres mondiales, grèves nationales... Ces récits ponctuent les cent ans d'existence de l'Athénée. Tout en construisant son histoire, ils offrent une lecture quotidienne de la réalité et permettent une appropriation « personnalisée » des événements.



Livre de présentation du pavillon Warocqué : Exposition de Charleroi 1911, un siècle de travail et d'efforts : l'œuvre des Warocqué, Morlanwelz, s.d.

Lors de l'Exposition de Charleroi de 1911, un pavillon est consacré aux œuvres sociales et aux innovations assumées par la famille Warocqué. Plusieurs documents y sont réunis : des plans, des gravures, des photos, montrant les diverses institutions mises en place par les Warocqué. Dans le catalogue publié à l'occasion, une description détaillée de l'Athénée du Centre est proposée aux visiteurs. Elle insiste d'abord sur le succès que connaît l'établissement dès son ouverture et sur les agrandissements qui ont été nécessaires pour contenir l'ensemble des internes et des externes désireux d'étudier à l'Athénée. Elle met ensuite en évidence l'importance du bâtiment et les facilités d'accès : « les constructions qui constituent l'Athénée du Centre forment un ensemble imposant, de près de 150 mètres de longueur, situé à proximité de la gare et de plusieurs stations de tramways qui le réunissent à toutes les communes du Centre. Il se trouve sur un plateau élevé, à 166 mètres d'altitude, au milieu d'une forêt ... ».

La publication vante les conditions hygiéniques parfaites et le souci constant de fournir aux élèves un matériel à la pointe de la technologie et en parfaite adéquation avec les progrès de la pédagogie. Le confort de l'internat est également évoqué : des dortoirs bien aérés, des chambrettes individuelles pour chaque élève, des salles de bains et des douches alimentées par une distribution d'eau desservant tous les bâtiments. Chaque pièce est chauffée grâce à deux installations centrales à vapeur et éclairée à l'électricité. L'auteur explique encore que l'Athénée est un institut d'enseignement neutre et autonome. L'organisation des programmes y est détaillée. Enfin, les noms des membres de la Commission d'administration sont mentionnés. Cette notice vante tant les avancées idéologiques de cette initiative de Raoul Warocqué que les performances techniques mises en œuvre lors de la construction du bâtiment.

Lettre d'Henri Dupont à Raoul Warocqué au sujet des professeurs engagés dans la Garde civique, le 09 avril 1913

En cette année 1913, la moitié du corps professoral est, d'après Henri Dupont, concernée par la mobilisation au sein de la Garde civique (milice citoyenne). Ceci ne va pas sans poser problème puisque selon les événements, le manque d'effectif empêche le bon fonctionnement de l'école. En février 1913, une grève générale est plébiscitée pour le 14 avril par le Parti ouvrier belge pour obtenir le suffrage universel. Malgré les démarches de conciliation, la grève a lieu le jour prévu et les mesures de sécurité sont mises en place (appel au calme, contraintes pour les cabaretiers et convocation de la Garde civique).

Il semble, au vu de la réponse de Raoul Warocqué sur le même document, que cette mobilisation n'ait pas eu une grande influence sur le fonctionnement de l'Athénée : les professeurs furent dispensés d'assurer leur service au sein de la Garde civique.

Directive distribuée aux élèves annonçant la mise en place d'un cours d'éducation militaire, janvier 1913

Avant 1910, l'armée belge est une armée de métier complétée par un tirage au sort renforçant les unités en place. A partir de 1910, le service militaire est obligatoire pour un fils de chaque famille belge. En 1913, une loi étend cette obligation à l'ensemble des jeunes hommes. La même année, l'Athénée décide d'organiser un cours d'éducation militaire. Une directive justifiant cette décision est distribuée aux élèves et un article paraît dans le journal « Les Nouvelles » du 1^{er} janvier : « par ces temps de conflits, de guerre et de périls plus ou moins réels, toutes les pensées sont dirigées vers les armements et chacun se demande ce qu'il devrait faire pour parer au danger ! ... ». L'article poursuit sur l'importance de préparer chaque jeune au régime militaire qui sera instauré par le gouvernement. La Commission administrative, sans vouloir afficher une forme de militarisme, propose de compléter les exercices physiques des élèves par des exercices de marche tels qu'ils sont pratiqués à l'école militaire.

Lettre de remerciement de Mme Prassler-Robert à Raoul Warocqué pour lui avoir permis d'ouvrir une classe pour jeune fille, le 30 décembre 1914 à Morlanwelz

L'ouverture du Lycée, prévue en 1914, est retardée par les débuts de la guerre. Une classe est cependant organisée sous la responsabilité de Madame Prassler-Robert qui devient la première directrice de l'établissement. Le témoignage de ce professeur rend hommage au travail de Raoul Warocqué qui, en tant que bourgmestre de Morlanwelz, assure aux habitants de sa commune une vie calme et paisible dans le difficile contexte de la guerre.

En 1915-1916, la session scolaire débute avec 49 élèves. Afin d'éviter que les bâtiments ne soient réquisitionnés par les soldats allemands, Raoul Warocqué met en avant le fait qu'ils sont occupés par des jeunes filles et qu'il ne serait pas de bon ton d'y loger des soldats.

Lettre d'Albert Poncin, professeur à l'Athénée, adressée à Raoul Warocqué demandant l'autorisation de reprendre ses activités après une interruption due à l'entrée en guerre de la Belgique, le 23 février 1915 à Virton

1914 : l'Athénée et le Lycée vivent au rythme des événements internationaux. Elèves et professeurs s'adaptent aux conditions de vie imposées par l'état de guerre. En vacances à Virton durant l'été 1914, Albert Poncin, enseignant à l'Athénée du Centre, est réquisitionné par les troupes allemandes et engagé dans la Garde civique (milice citoyenne). Il est donc contraint de rester à Virton jusqu'en décembre 1914. Dès le rétablissement de la poste, Albert Poncin prend contact avec le Préfet, Henri Dupont, et lui demande de pouvoir réintégrer son poste à l'Athénée. Il adresse la même requête à Raoul Warocqué. Or, le nombre d'élèves a fortement diminué vu les circonstances et tous

les postes de professeurs ne peuvent être maintenus. Albert Poncin reprend ses fonctions au cours de l'année 1915.

Les relevés dénombrent 330 élèves pendant l'année 1913-1914 et 233 en décembre 1914. En 1915 et 1916, le nombre d'élèves ne cesse d'augmenter et lors de la rentrée de 1917, l'Athénée compte 348 élèves, presque autant qu'avant le conflit.

93

Carnet réalisé par l'Amicale des Anciens de l'Athénée à l'occasion de l'inauguration du monument : « A nos morts », le 21 avril 1951

Inauguré le 21 avril 1951, le monument aux morts situé à l'entrée de l'Athénée du Centre, constitue un témoignage privilégié des élèves et professeurs qui se sont sacrifiés pour la patrie lors des deux conflits mondiaux. Dans son discours, du 10 novembre 1959, Jean Meurice, professeur à l'Athénée et résistant lors de la Seconde Guerre mondiale, rend hommage à tous ces hommes grâce auxquels nous jouissons « du goût de la liberté, de la saveur de la paix, de la joie de vivre ». Ce document témoigne tant des soldats morts au cours des batailles, des civils massacrés que des hommes décédés dans les camps de concentration et d'extermination. Il évoque également les résistants tombés lors des conflits.

La publication éditée à l'occasion de l'inauguration du monument, rend compte d'un nombre impressionnant d'élèves ou de professeurs médaillés de la Croix de la Résistance. Plusieurs d'entre eux sont membre du « groupe G », un groupe de résistants rassemblant d'anciens étudiants de l'ULB. Robert Leclercq, professeur à l'Athénée du Centre, en prendra le commandement en 1944, suite à l'arrestation de Jean Burger lors d'une action de sabotage.

94

Courrier envoyé aux membres du personnel de l'Athénée précisant l'organisation de la session de juin suite aux grèves de 1990, s.d.

1990 : la Belgique est secouée par de grandes grèves dans le secteur de l'enseignement. Pour la première fois, les différents réseaux et niveaux s'opposent en front commun aux mesures de restrictions prises par le gouvernement suite au transfert aux communautés des compétences en matière d'enseignement. Entamées dès l'automne, les grèves s'étalent jusqu'en décembre, au moment où le Gouvernement de la Communauté française accepte un accord. Durant cette période de troubles, de nombreux cours ne sont pas assurés, perturbant l'organisation de l'année scolaire. Le Préfet envoie aux enseignants des directives précisant la façon dont la fin de l'année se déroulera : la session de juin sera allégée.

Tableau des présences des élèves et des professeurs lors des grèves, signé par R. Dumortier, Préfet, au nom du pouvoir organisateur, le 08 mars 1996

En février 1996, date à laquelle débute ce tableau, la Ministre de l'enseignement, Laurette Onkelinx, annonce la suppression de 3000 emplois dans l'enseignement secondaire. Un mouvement de révolte éclate instantanément et dure jusqu'à la mi-mai, date à laquelle les actions se réduisent à un jour de grève par semaine afin de ne pas mettre en danger l'année scolaire des élèves. Le tableau des présences est complété chaque jour, il précise le nombre d'élèves présents sur l'ensemble de la population scolaire, le nombre de professeurs présents, en congé de maladie ou en grève sur l'ensemble du corps professoral.

Journal d'information adressé aux parents lors des grèves de 1996, comprenant une caricature de Pierre Kroll, février 1996

Lors des grèves de 1996, plusieurs courriers sont envoyés aux parents afin d'expliquer la situation. Ils insistent sur les conséquences qu'aurait sur l'organisation de l'Athénée la mise en place des mesures économiques annoncées. Dix postes d'enseignants seraient supprimés, ce qui impliquerait « la disparition de certaines options, l'augmentation du nombre d'élèves par classe, la réduction du nombre d'heures de cours par semaine ». Le corps professoral invite les parents à se mobiliser et à écrire aux autorités. Il organise également une réunion-débat en mars 1996, en partenariat avec l'Ecole normale. Le journal d'information s'achève sur une caricature de Pierre Kroll qui remet la grève dans le contexte culturel de la Région du Centre.

Province de Hainaut. Athénée du Centre. Discours prononcés à la cérémonie du 25^{ème} anniversaire de la fondation de l'Athénée. Charleroi, Imprimerie provinciale, 1935

En raison de la crise économique persistante les cérémonies de cet anniversaire se résument à une séance académique accompagnant la proclamation des résultats de l'année scolaire écoulée. La grève des mineurs ne permet pas à certaines personnalités de participer aux festivités. C'est le cas de Léon Guinotte, président du conseil d'administration de l'Athénée. La journée se termine par un hommage à Raoul Warocqué au seuil de son mausolée dans le parc de Mariemont. Dans son discours le préfet Hubert Frère refait l'histoire de l'institution et rend un hommage appuyé à son prédécesseur Henri Dupont.

Feuillet-annonce du cinquantième anniversaire de la fondation du Lycée Warocqué

Du 24 avril au 9 mai 1965 le Lycée organise un ambitieux programme de manifestations artistiques et festives à Morlanwelz et à La Louvière : bals, théâtre, fête de gymnastique, concerts,... Sans oublier une séance académique et des expositions. L'Égypte antique fournit le décor d'un ballet et d'une comédie interprétés par les élèves. C'est également ce thème qui est repris pour la grande fancy-fair du 8 mai. Le lendemain un concert de la musique des Guides et un grand banquet clôturent ces fêtes du cinquantenaire.

Annonce-programme du 75^{ème} anniversaire de l'Athénée provincial mixte Warocqué, séance académique, Morlanwelz 6 octobre 1984

L'introduction de la mixité met un terme à la distinction entre Lycée et Athénée. Désormais seul subsiste un Athénée provincial regroupant les élèves des deux sexes. La journée du 6 octobre est marquée par une série de discours, d'interprétations musicales du répertoire classique et d'une exposition rétrospective. Les festivités se poursuivront jusqu'au premier trimestre de 1985 à Morlanwelz et à La Louvière.

T-shirt « Athénée Warocqué 100 ans »

Un autre anniversaire s'affiche. Sur le mode du t-shirt. Pièce de vêtement quasi universelle, il devient support de communication. Il fait la promotion, il commémore, il explicite, ... un événement, une association, une opinion...

Devenu trace matérielle d'un centenaire fêté, il entre dès aujourd'hui dans les archives de l'Athénée provincial mixte Warocqué.

Table des objets

Introduction.....	1
1. Buste en bronze du préfet Henri Dupont. Signé par Isidore De Rudder (1855-1943) et daté de 1906. Dédié au « Professeur Henri Dupont »-----	2
2. Affiche de propagande annonçant l'ouverture de l'Athénée le 1 ^{er} octobre : Athénée du Centre à Morlanwelz-Mariemont. Imprimerie Daille-Huart, Binche, s.d. [entre août et octobre 1909]-----	2
3. Carnet de cartes vues détachables. Morlanwelz. Etablissements d'instruction. Editions Nels, s.d., [1923] -----	2
Création.....	3
4. Lettre de convocation des Frères du Centre adressée à Raoul Warocqué. La Louvière, 29 août 1908 -----	4
5. Lettre d'Edouard Empain à Raoul Warocqué le 14 novembre 1908 -----	4
6. Affiche publicitaire annonçant l'ouverture de l'externat le 1er octobre 1909 « Athénée du Centre. Morlanwelz ». Imprimerie Detienne, Haine-Saint-Pierre, s.d. [1909]. -----	5
7. Médaille frappée par le médailleur Emile Michel à l'occasion de l'inauguration de l'Athénée du Centre le 4 octobre 1909-----	5
8. Menu de l'inauguration de l'Athénée du Centre à Morlanwelz-Mariemont le 4 octobre 1909-----	6
9. Article paru dans La Gazette du Centre du 4 janvier 1910 : « M. Warocqué reconnaît que l'athénée du centre est anticlérical » -----	6
10. Brochure promotionnelle : Athénée du Centre. Morlanwelz-Mariemont (Hainaut-Belgique), Morlanwelz, 1911 -----	7
11. Caricature : Elections législatives de 1912. Affiche éditée par le Comité national de propagande catholique. Signée « Zoot » [Julio Jans]-----	7
12. Plan des propriétés cédées par Monsieur Léon Guinotte de Bellecourt à la commune de Morlanwelz et à la Province du Hainaut. Dressé par le géomètre-juré Paul Dubail à Morlanwelz le 11-8-1926 -----	8
Raoul Warocqué et l'Athénée.....	9
13. Lettre de vœux des professeurs et élèves de l'Athénée adressée à Raoul Warocqué, 3 janvier 1912-----	10
14. Lettre d'élèves de l'Athénée adressée à Raoul Warocqué en remerciement des cadeaux reçus pour la Saint Nicolas, 25 novembre 1910 -----	10
15. Lettre de Max Hecq, chef de l'harmonie des charbonnages de Mariemont Bascoup à Raoul Warocqué au sujet des répétitions, 24 mars 1910-----	10
16. Lettre du Préfet Henri Dupont remerciant Raoul Warocqué pour l'expédition de cendres du Vésuve, 23 janvier 1913 -----	11

17.	Lettre d'Auguste Godeau (administrateur délégué de l'Athénée) à propos de matériel provenant du château et offert à l'Athénée, 9 septembre 1909-----	11
18.	Lettre de Franz Cumont à Raoul Warocqué répondant favorablement à la demande de guider des élèves de l'Athénée dans son musée, 17 mai 1912-----	12
19.	Lettre du préfet Dupont concernant le don de livres fait par Raoul Warocqué à la bibliothèque de l'Athénée, 23 décembre 1912-----	12
Pédagogie		13
20.	Lycée Warocqué. Cours supérieur. Première [année]. Tableau des cours, signé par La Directrice, Madame E. Prassler, septembre 1916-----	14
21.	Programme annoté des cours de l'Athénée du Centre, 1910, Morlanwelz -----	14
22.	Journal de classe d'Andrée Banquet, 3 ^e année gréco-latine, année scolaire 1941-1942 -----	15
23.	Manuel scolaire : E. Cobut, Leçons de géométrie. Géométrie plane. Classe de 4 ^e , La Procure (Namur/Bruxelles), 1956-----	15
24.	Travail de maturité de Line Paridans, intitulé « Le plomb », année scolaire 1976-1977 -----	16
25.	Prototype de diplôme délivré par l'Athénée du Centre, s.d. -----	16
26.	Revue trimestrielle de la Ligue de l'Enseignement intitulée « Tribune laïque », exemplaire n° 43, octobre 1973 -----	16
27.	Bulletin de René Hoyaux, élève de la division des humanités modernes, année scolaire 1917-1918-----	17
28.	Courrier signé de R. Dumortier, Préfet, adressé aux parents, expliquant quelques aspects du régime scolaire rénové, s.d.-----	17
29.	Objets réalisés au cours de technologie, s.d. -----	18
30.	Brochure d'information destinée aux élèves : Contraception et parenté responsable, publiée par le Ministère de la Santé publique et de la Famille, mai 1974-----	18
31.	Invitation adressée à Raoul Warocqué par les élèves du Pensionnat de l'Athénée à assister aux championnats de Lawn-Tennis et d'Escrime organisés le dimanche 30 juin [1912]-----	18
32.	Brevet préparatoire de natation, attribué par la Fédération belge de natation et de sauvetage à Jean-Pol Bouhier, le 8 juin 1961, La Louvière -----	19
33.	Vidéo-cassette VC 60 Chromodioxid, Les Gaulois avant César. Lat. grec dans l'Orient hellénistique, s.d. -----	19
34.	Bandes magnétiques pour cours d'espagnol (30 leçons), Que tal Carmen de Louise Dabene, Armand Colin (Paris), [1968 ?]-----	20
35.	Projecteur Elmo, modèle F16-250 HL, s.d.-----	20
36.	Projecteur de diapositives Prado, produit par Ernst Leitz GMBH Wetzlar (Allemagne), n° 205749, s.d. -----	20
37.	Plaques de verre pour projection, réalisées par l'entreprise de mobilier et matériel pour l'enseignant « Les fils d'Emile Deyrolle » (Paris), s.d.-----	21

38.	Oiseau naturalisé, « [buse] variable », s.d.-----	21
39.	Dessin d'élève, s.d.-----	22
40.	PH-mètre Macbeth n° 1051, s.d.-----	22
41.	Reportage intitulé « Rafle pédagogique à l'Athénée de Morlanwelz », réalisé par Antenne Centre Télévision, 17 mai 2006-----	22
42.	Micro projecteur avec oculaire 3 x et prisme en monture, n°54227, 16/12/53 (date manuscrite)-----	23
43.	Maquette d'éolienne réalisée par des élèves dans le cadre du cours de physique, 2009 -----	23
44.	Panneau illustré, intitulé « Mœurs. Le mariage – La mariée, au déclin du jour, est conduite au domicile de son époux », signé Alfred Carlier, édité par Fernand Nathan (Paris), s.d.-----	23
45.	Ordinateur Apple II, [1978]-----	24
46.	Feuilles de carbone de marque Geha U42 spirit carbon, dans un boîtier de carbone hectographique de marque Facit-Odhner (Bruxelles), s.d. -----	24
Administration		25
47.	Lettre de Paulin Brogneaux à Raoul Warocqué, signalant qu'un élève a été exclu pendant deux jours pour avoir déraciné un arbre, 22 novembre 1911 -----	26
48.	Bulletin d'avis de retenue de l'élève Georges Hoyoux, 8 mars 1917-----	26
49.	Justificatif d'absence de René Hoyaux -----	27
50.	Lettre de Gilberte Decat à Raoul Warocqué au sujet du renvoi de ses cousins Gilberte et Emile Abrassart, 3 mai 1916, Fontaine l'Evêque -----	27
51.	Affiche reprenant des extraits du règlement du Lycée, s.d. -----	27
52.	Lettre du Préfet Henri Dupont aux parents d'élèves au sujet des sorties et de la consommation de friandises à l'Athénée, s.d.-----	28
53.	Note de Monsieur Clara au Préfet, à propos de la discipline générale, 16 octobre 1968 -----	28
54.	Règlement de l'Athénée du Centre, 1914-----	28
55.	Objets confisqués-----	29
56.	Tableau des cotes attribuées aux professeurs et surveillants pour l'année scolaire 1914-1915, établi par le Préfet, Hubert Frère en 1915 -----	29
57.	Tableau évolutif du traitement du personnel, 1917-----	30
58.	Lettre d'Henri Dupont à Raoul Warocqué pour demander une augmentation de salaire, le 23 décembre 1911 à Morlanwelz-----	30
59.	Tableau des absences professorales et relevé des services supplémentaires, annexe du rapport général sur la marche de l'Athénée pendant l'année scolaire 1914-1915, présenté par Henri Dupont, Préfet de l'Athénée à la Commission administrative, le 26 juillet 1916 à Morlanwelz -----	31
60.	Morceau de papier peint provenant de la salle des professeurs -----	31

61.	Lettre d'Henri Dupont, Préfet, adressée à Raoul Warocqué au sujet de la mise en place d'une Union des Anciens Elèves de l'Athénée du Centre, le 23 avril 1913 à Morlanwelz-----	32
62.	Acte du notaire Jean Rasquin définissant les statuts de l'amicale « Les Amis du Lycée Warocqué », le 19 juillet 1946 à Chapelle-lez-Herlaimont-----	32
63.	Annuaire de l'année scolaire 1973-1974 de l'Athénée Provincial du Centre et Lycée réunis-----	33
64.	Tableau relevant les mouvements de la population scolaire de 1909 à 1916, annexe du cinquième rapport annuel (année scolaire 1915-1916) présenté par Hubert Frère, Préfet de l'Athénée, à la Commission administrative, en aout 1916 à Morlanwelz.--	33
65.	Lettre d'Auguste Godeau, administrateur général de l'Athénée à Raoul Warocqué pour préciser les coûts d'un pensionnaire, le 19 octobre 1909-----	34
66.	Lettre de Meurice Roch, élève à l'Athénée, adressée à son professeur, Monsieur Gérard pour obtenir un conseil relatif à ses études, le 3 novembre 1910 à Feluy----	34
67.	Lettre de recommandation de René Houyoux, afin qu'il puisse suivre les cours à l'Athénée gratuitement, le 05 mars 1918-----	35
68.	Carte postale de promotion des Ecoles d'horticulture, de sylviculture, de pisciculture et de petit élevage de Mariemont, ca. 1920-----	35
69.	T-shirts de gymnastique avec le logo de l'Athénée et du Lycée réunis, après 1972--	36
70.	Ecusson d'uniforme du Lycée Warocqué, s.d.-----	36
71.	Journal des élèves « Le Cri », paru le 26 janvier 1913 -----	36
72.	Casquettes décorées des initiales de l'Athénée, comprenant trois étoiles dorées, non datées-----	37
73.	Compte-rendu de visite médicale de Lucien Moriamé, 19 octobre 1915 -----	37
74.	Lettre du Docteur Rondeau à Raoul Warocqué concernant les causes de maladie de certains élèves, 16 novembre 1909-----	37
75.	Affiche « 100 ans mais propre », 2009 -----	38
76.	Article intitulé « Pénuries d'eau : l'Athénée Warocqué de Morlanwelz fermé jeudi », paru sur le site RTLinfo.be, le 15 janvier 2009 -----	38
77.	Document signé par le Préfet Henri Dupont, annonçant aux parents la fermeture de l'Athénée pour cause d'épidémie de rougeole, 3 février 1912 -----	38
78.	Banc d'élève, [vers 1970 ?] -----	39
79.	Film intitulé « La comédie scolaire », réalisé par Michel Ducène, Jacques Duhaubois et Alain Jacquet, 1954-1955-----	39
80.	Lettre du Ministère des Chemins de Fer, Postes et Télégraphes adressée à l'administration de l'Athénée concernant une demande de modification d'horaire, 13 janvier 1911-----	39
81.	Affiche illustrée : Morlanwelz-Mariemont. Villégiature. Chemins de fer de l'Etat belge. Lithographie Baudry, Cocu et Mairesse, Quaregnon. S.d. [ca. 1916-1917]----	40
82.	Tableau « Pour atteindre Morlanwelz » publié dans les dépliants promotionnels du pensionnat du Lycée, années 1920-----	40

Philosophie	41
83. Lettre de Raymond Herman, secrétaire du comité d'administration de l'Athénée du Centre aux administrateurs, s.d. [début novembre 1910]	42
84. Affiche annonçant l'ouverture de l'année scolaire 1966-1967 : Province de Hainaut. Lycée Warocqué. Morlanwelz-Mariemont.	42
85. Lettre manuscrite de la « Famille Gosse-Camilleri » de Carnières, le 17 septembre 2006 au préfet de l'Athénée provincial de Morlanwelz.....	42
86. Texte autographe non daté de Jean Louvet : « Une école dans le siècle »	43
87. Photographie dédicacée aux élèves du « Lycée Warocqué » par Francis Huster, Paris, 1994	43
Ancrage dans l'histoire	44
88. Livre de présentation du pavillon Warocqué : Exposition de Charleroi 1911, un siècle de travail et d'efforts : l'œuvre des Warocqué, Morlanwelz, s.d.	45
89. Lettre d'Henri Dupont à Raoul Warocqué au sujet des professeurs engagés dans la Garde civique, le 09 avril 1913	45
90. Directive distribuée aux élèves annonçant la mise en place d'un cours d'éducation militaire, janvier 1913	46
91. Lettre de remerciement de Mme Prassler-Robert à Raoul Warocqué pour lui avoir permis d'ouvrir une classe pour jeune fille, le 30 décembre 1914 à Morlanwelz	46
92. Lettre d'Albert Poncin, professeur à l'Athénée, adressée à Raoul Warocqué demandant l'autorisation de reprendre ses activités après une interruption due à l'entrée en guerre de la Belgique, le 23 février 1915 à Virton	46
93. Carnet réalisé par l'Amicale des Anciens de l'Athénée à l'occasion de l'inauguration du monument : « A nos morts », le 21 avril 1951	47
94. Courrier envoyé aux membres du personnel de l'Athénée précisant l'organisation de la session de juin suite aux grèves de 1990, s.d.	47
95. Tableau des présences des élèves et des professeurs lors des grèves, signé par R. Dumortier, Préfet, au nom du pouvoir organisateur, le 08 mars 1996	48
96. Journal d'information adressé aux parents lors des grèves de 1996, comprenant une caricature de Pierre Kroll, février 1996	48
97. Province de Hainaut. Athénée du Centre. Discours prononcés à la cérémonie du 25 ^{ème} anniversaire de la fondation de l'Athénée. Charleroi, Imprimerie provinciale, 1935	48
98. Feuilleton-annonce du cinquantième anniversaire de la fondation du Lycée Warocqué	49
99. Annonce-programme du 75 ^{ème} anniversaire de l'Athénée provincial mixte Warocqué, séance académique, Morlanwelz 6 octobre 1984.....	49
100. T-shirt « Athénée Warocqué 100 ans ».....	49
Table des objets	50